Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8270604
Centre d'intérêt: 230

Audet, Marc.

Relance à l'université : 3e cycle, diplômés de 1976, 1977 et 1978 / Marc Audet. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction des politiques et plans, c1982.
iv, 124 p. : graph. ; 28 cm.

Code: 28-1573.

ISBN 2-550-05305-2

Cote Dewey: 378.198'09714/A899r Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Enquête sur les finissants *Diplômé *Marché du travail *Accès à l'emploi *Chômage *Adéquation études-emploi *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Troisième cycle

Le rapport décrit le processus de l'intégration au marché du travail des diplômés d'un programme universitaire de troisième cycle des années 1976, 1977 et 1978. Le principal facteur pris en considération dans l'étude est le moment où le diplômé a commencé à travailler: avant, pendant ou après ses études de troisième cycle. Les données portent sur la situation, la mobilité et le chômage des diplômés depuis la fin de leurs études, la correspondance études-emploi, la salaire et le degré de satisfaction.

Les données ont été recueillies à l'été 1980 auprès de l'ensemble des diplômés résidant au Québec. Sur un échantillon total de 381 personnes, 200 (52,5%) ont accepté de remplir le questionnaire. Faute d'un nombre suffisant de diplômés dans les diverses disciplines, ils ont été regroupés en cinq grandes familles: sciences pures, sciences appliquées, sciences humaines, sciences de l'éducation et lettres.

Le taux de chômage des diplômés de troisième cycle, à l'été 1980, est de 0,7% comparativement à 6,5% au deuxième cycle et 9,5% au premier cycle. Ce taux de chômage descend à 0,4% pour ceux qui avaient déjà un emploi régulier avant d'obtenir leur diplôme, il est de 3,3% pour les autres. Il est particulièrement élevé chez les diplômés en lettres (7,5%). Par ailleurs, le taux de chômage est de 0,4% chez les hommes et de 3,7% chez les femmes. Le salaire moyen de 31300 $ chez les hommes et de 26500 $ chez les femmes.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U 8270604

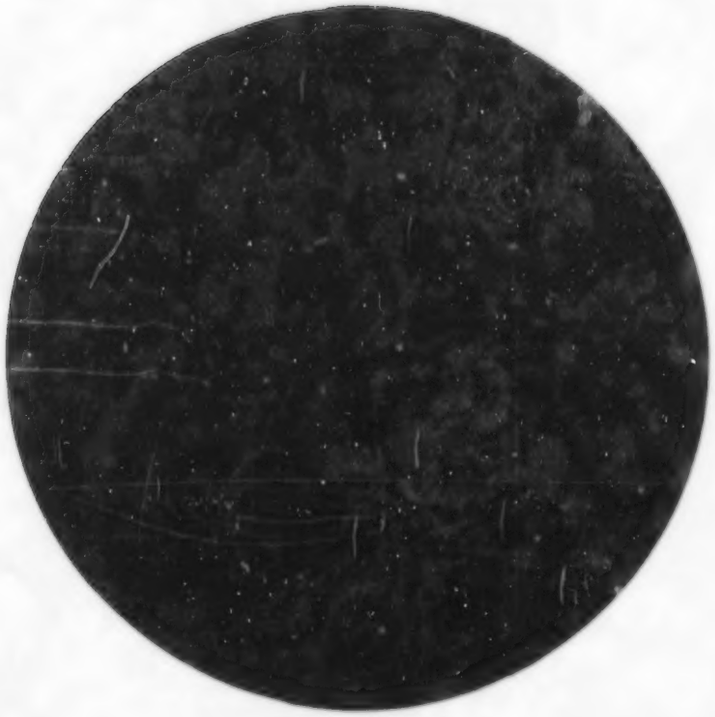

Marc Audet

3e cycle - Diplômés de 1976, 1977 et 1978

L'ÉLAN À L'UNIVERSITÉ

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction des politiques et plans

E D U Q 8270604

Marc Audet

3e cycle - Diplômés de 1976, 1977 et 1978

L'ÉLITE À L'UNIVERSITÉ

L'ÉLANCE

Dépôt légal: troisième trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-05305-2

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education, 1982

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION 1

PRÉSENTATION DU RAPPORT 5

MÉTHODOLOGIE 17

INDICATIONS GÉNÉRALES SUR LA LECTURE DU TEXTE 23

PREMIER CHAPITRE: LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE PAR FAMILLE DE SPÉCIALITÉS

PRÉSENTATION DES TABLEAUX DU PREMIER CHAPITRE 27

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE 27

LA MOBILITÉ DES DIPLÔMÉS DEPUIS LA FIN DE LEURS ÉTUDES 28

LE CHÔMAGE DES DIPLÔMÉS DEPUIS LA FIN DE LEURS ÉTUDES 29

LA CORRESPONDANCE ÉTUDES-TRAVAIL 29

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 31

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN ... 34

- Le salaire 34
- La correspondance études-travail 35
- L'utilité des études pour le travail 36
- La spécificité de la formation 36
- La satisfaction de l'emploi 37
- La satisfaction concernant le salaire 37
- La satisfaction concernant le statut du poste 38
- La satisfaction concernant l'influence sur les prises de décision 38
- La satisfaction concernant les possibilités d'avancement ... 39
- La satisfaction concernant les possibilités de faire de la recherche 39
- La satisfaction concernant le défi représenté par le poste.. 39
- Indice global 41

DEUXIÈME CHAPITRE: LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE SELON QU'ILS ÉTAIENT OU NON INTÉGRÉS AU MARCHÉ DE L'EMPLOI AVANT L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME

	Pages
PRÉSENTATION DES TABLEAUX DU DEUXIÈME CHAPITRE	45
LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE	46
LA MOBILITÉ DES DIPLÔMÉS DEPUIS LA FIN DE LEURS ÉTUDES	47
LE CHÔMAGE DES DIPLÔMÉS DEPUIS LA FIN DE LEURS ÉTUDES	47
LA CORRESPONDANCE ÉTUDES-TRAVAIL	48
L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	50
LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI DES DIPLÔMÉS QUI TRAVAILLENT À TEMPS PLEIN	53
- Le salaire	53
- La correspondance études-travail	53
- L'utilité des études pour le travail	53
- L'exclusivité des études pour le travail	54
- La satisfaction de l'emploi	54
- La satisfaction concernant le salaire	55
- La satisfaction concernant le statut du poste	55
- La satisfaction concernant l'influence sur les prises de décision	55
- La satisfaction concernant les possibilités d'avancement ...	55
- La satisfaction concernant les possibilités de faire de la recherche	56
- La satisfaction concernant le défi représenté par le poste..	56
- Indice global	56
LA SITUATION DES DIPLÔMÉS SELON LES CATÉGORIES DE SPÉCIALITÉS	58
LA DURÉE DU CHÔMAGE DES DIPLÔMÉS DEPUIS LA FIN DE LEURS ÉTUDES ...	59
LA CORRESPONDANCE ÉTUDES-TRAVAIL	59
LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN SELON LES CATÉGORIES DE SPÉCIALISATION	66
- Le salaire	66
- La correspondance études-travail	66
- L'utilité des études pour le travail	66
- La satisfaction concernant leur salaire	67
- La satisfaction concernant le statut du poste	67
- La satisfaction concernant l'influence sur les prises de décision	68
- La satisfaction concernant les possibilités d'avancement	68
- La satisfaction concernant les possibilités de faire de la recherche	68
- La satisfaction concernant le défi représenté par le poste ..	69
- Indice global	69

TROISIÈME CHAPITRE: LA SITUATION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE DES DIPLÔMÉS DÉJÀ INTÉGRÉS AU MARCHÉ DE L'EMPLOI SOIT À TEMPS PLEIN, SOIT À TEMPS PARTIEL

	Pages
PRÉSENTATION DES TABLEAUX DU TROISIÈME CHAPITRE	73
LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE	73
LA MOBILITÉ DES DIPLÔMÉS DEPUIS LA FIN DE LEURS ÉTUDES	74
LA DURÉE DU CHÔMAGE DES DIPLÔMÉS DEPUIS LA FIN DE LEURS ÉTUDES ...	74
LA CORRESPONDANCE ÉTUDES-TRAVAIL	75
L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES DIPLÔMÉS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME	76
LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN ..	79
- Le salaire	79
- La correspondance études-travail	79
- La satisfaction concernant le salaire	80
- La satisfaction concernant le statut du poste	80
- La satisfaction concernant l'influence sur les prises de décision	80
- La satisfaction concernant les possibilités d'avancement	81
- La satisfaction concernant les possibilités de faire de la recherche	81
- La satisfaction concernant le défi que représente leur poste	
- Indice global	81
LA SITUATION DES DIPLÔMÉS SELON LES CATÉGORIES DE SPÉCIALISATION..	83
LA MOBILITÉ DES DIPLÔMÉS DEPUIS LA FIN DE LEURS ÉTUDES	84
LE CHÔMAGE DES DIPLÔMÉS DEPUIS LA FIN DE LEURS ÉTUDES	84
L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES DIPLÔMÉS SELON LES CATÉGORIES DE SPÉCIALISATION	87
LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI DES DIPLÔMÉS SELON LES CATÉGORIES DE DISCIPLINES	90
- Le salaire	90
- La correspondance études-travail	90
- L'utilité des études pour le travail	90
- L'exclusivité des études pour le travail.....	91
- La satisfaction concernant le salaire	91
- La satisfaction concernant le statut du poste	92
- La satisfaction concernant les prises de décision	92
- La satisfaction concernant les possibilités d'avancement	92
- La satisfaction concernant les possibilités de faire de la recherche	93
- La satisfaction concernant le défi que représente le poste ..	93
- Indice global	93

QUATRIÈME CHAPITRE: LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, SELON LA PÉRIODE DE LEUR INTÉGRATION AU MARCHÉ DE L'EMPLOI À TITRE DE TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN

	Pages
PRÉSENTATION DES TABLEAUX DU QUATRIÈME CHAPITRE	99
LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE	100
LA MOBILITÉ DES DIPLÔMÉS DEPUIS LA FIN DE LEURS ÉTUDES	101
LE CHÔMAGE DES DIPLÔMÉS DEPUIS LA FIN DE LEURS ÉTUDES	101
LA CORRESPONDANCE ÉTUDES-TRAVAIL	101
L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES DIPLÔMÉS SELON LA PÉRIODE D'INTÉGRATION AU MARCHÉ DE L'EMPLOI	103
LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI DES DIPLÔMÉS SELON LA PÉRIODE À LAQUELLE ILS ONT COMMENCÉ À TRAVAILLER RÉGULIÈREMENT	106
- Le salaire	106
- La correspondance études-travail	106
- L'utilité des études pour le travail	106
- L'exclusivité des études par rapport au travail	106
- La satisfaction concernant le salaire	107
- La satisfaction concernant le statut du poste	107
- La satisfaction concernant l'influence sur les prises de décision	107
- La satisfaction concernant les possibilités d'avancement	108
- La satisfaction concernant le défi que représente le poste ..	108
- Indice global	108

CINQUIÈME CHAPITRE: PROPORTIONS CUMULATIVES DES DIPLÔMÉS À S'ÊTRE INTÉGRÉS DE FACON PERMANENTE AU MARCHÉ DE L'EMPLOI AUX DIFFÉRENTS INTERVALLES DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 111

CONCLUSION 119

INTRODUCTION

Le fait le plus évident que révèle ce rapport est qu'à l'été 1980, le chômage atteignait relativement peu les diplômés du troisième cycle, puisqu'on remarquait alors un taux de chômage qui n'était que de 0,7% pour l'ensemble de ces diplômés. Ce taux de chômage était beaucoup plus bas que celui observé au même moment (été 1980) chez les diplômés du premier cycle (9,5%), ou encore, chez les diplômés du deuxième cycle, lequel atteignait alors 6,5%.

Il est toutefois à noter que les diplômés du troisième cycle qui font l'objet de cette comparaison avec les diplômés des premier et deuxième cycles sont ceux des années 1976, 1977, 1978, alors que les diplômés des premier et deuxième cycles sont ceux de 1978. Les diplômés du troisième cycle ont donc pu bénéficier d'une période plus longue d'intégration au marché de l'emploi que les diplômés des deux autres cycles. De plus, l'ensemble de la période au cours de laquelle ils ont obtenu leur diplôme (1976,1977, 1978) était sans doute moins caractérisée par la pénurie de débouchés que ne l'a été la fin de cette période (1978).

Un deuxième élément à retenir est que le taux de chômage observé au moment de l'enquête (été 1980) varie beaucoup selon qu'il s'agissait des hommes ou des femmes. En effet, ce taux était alors de 0,4% chez les hommes et de 3,7% chez les femmes. Cela représentait en fait un écart considérable, surtout si on le compare à l'écart observé entre les hommes et les femmes des premier et deuxième cycles. Chez les titulaires d'un baccalauréat, le taux de chômage à l'été 1980 était de 7,5% chez les hommes et de 12,2% chez les femmes, alors que chez les titulaires

d'une maîtrise, il était respectivement de 5,5% chez les hommes et de 8,9% chez les femmes. L'écart des taux de chômage des hommes et des femmes était donc plus accentué au troisième cycle qu'il ne l'était pour les diplômés des deux autres cycles.

Un autre aspect important à retenir concerne le salaire des diplômés du troisième cycle. Ce dernier était en moyenne de 30 600 $ par an au moment de l'enquête (été 1980), soit 31 300 $ par an pour les hommes, et 26 500 $ pour les femmes. Ce salaire moyen était au même moment de 21 800$ par an pour les hommes et de 18 000 $ par an pour les femmes ayant obtenu un baccalauréat en 1978 tandis que pour les diplômés ayant obtenu une maîtrise en 1978, le salaire moyen était à la même époque (été 1980) de 28 000 $ par an pour les hommes et de 24 000 $ par an pour les femmes. Les salaires des diplômés du troisième cycle était donc en moyenne supérieurs à ceux des diplômés des deux autres cycles, même s'il demeurait un écart entre les hommes et les femmes sous ce rapport.

Enfin, on constatait que la correspondance études-travail était excellente chez un plus grand nombre de diplômés du troisième cycle que chez ceux des premier et deuxième cycles puisqu'on remarquait que 70% des diplômés et 72% des diplômées était dans ce cas au troisième cycle, comparativement à 68% des hommes et des femmes du deuxième cycle (maîtrise) et à 63% des hommes et 58% des femmes titulaires d'un baccalauréat de premier cycle.

Dans les tableaux de ce rapport, il nous a été malheureusement impossible de prendre en considération le sexe des diplômés, le petit nombre de femmes dans notre échantillon ne nous ayant pas permis de subdiviser davantage les données.

PRÉSENTATION DU RAPPORT

Le présent rapport décrit le processus de l'intégration au marché de l'emploi des diplômés des années 1976, 1977 et 1978, titulaires d'un doctorat de troisième cycle d'une université du Québec. Nous pensons que leur intégration au marché de l'emploi doit être qualifié en fonction des modalités fort diverses auxquelles ont eu recours ces diplômés pour trouver un emploi.

C'est pourquoi nous avons distingué les diplômés qui ont commencé à travailler de façon permanente avant d'avoir obtenu leur diplôme, des diplômés qui ont attendu de l'avoir obtenu avant de s'intégrer au marché de l'emploi. On trouvera les résultats de cette première distinction dans le deuxième chapitre de ce rapport.

De même, parmi les diplômés ayant commencé à travailler régulièrement avant d'avoir obtenu leur diplôme, nous avons différencié ceux d'entre eux qui ont alors commencé à travailler à temps plein des autres diplômés qui n'ont occupé à ce moment qu'un emploi à temps partiel. Ces résultats se trouvent dans le chapitre troisième de ce rapport.

De plus, parmi les diplômés ayant commencé à travailler de façon habituelle et à temps plein avant d'obtenir leur diplôme, nous avons voulu connaître, du moins pour ceux d'entre eux qui occupaient un emploi à temps plein, soit les effets de la période choisie pour le faire, soit ceux du domaine d'activités dans lequel les diplômés avaient alors commencé leur carrière.

Ces diverses considérations nous ont amené en conséquence à distinguer trois intervalles pour qualifier la période d'intégration des diplômés au marché de l'emploi, soit: *avant le début de leur programme de doctorat; durant leurs études de doctorat; entre la fin de leur programme de doctorat et l'obtention de leur diplôme de troisième cycle.*

De plus, en tenant compte de ces mêmes intervalles et du domaine d'activités dans lequel s'était alors effectuée leur intégration à temps plein au marché de l'emploi, nous avons distingué quatre catégories de diplômés, soit: *les diplômés qui ont commencé à travailler de façon habituelle et à temps plein avant même d'avoir commencé leur programme de doctorat; les diplômés qui, durant leurs études de doctorat, se sont intégrés au marché de l'emploi pou y occuper un emploi à temps plein dans des domaines autres que ceux de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire; les diplômés qui se sont intégrés au marché de l'emploi à la même période que les précédents (durant leurs études), mais qui l'ont alors fait dans les domaines de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire; les diplômés qui ont commencé à travailler de façon permanente et à temps plein dans le domaine de l'enseignement universitaire à un moment située entre la fin de leur programme de doctorat et l'obtention de leur diplôme de troisième cycle.* On trouvera ces résultats dans le chapitre quatrième.

Enfin, pour résumer, nous avons indiqué les proportions successives des diplômés à s'être intégrés de façon permanente au marché de l'emploi soit à temps plein, soit à temps partiel, et cela avant d'avoir obtenu leur diplôme. C'est le chapitre cinquième de ce rapport qui donne ces résultats.

En somme, nous avons choisi de distinguer les diplômés selon qu'ils avaient commencé ou non à travailler de façon permanente avant même d'avoir obtenu leur diplôme. Cette distinction nous a été suggérée par la lecture des résultats d'une étude du C.E.R.E.Q.[1] traitant de l'intégration au marché de l'emploi des diplômés du troisième cycle, laquelle révélait que cette particularité était responsable en bonne part des différences concernant les taux de chômage observés chez ces diplômés.

Au troisième chapitre de ce rapport, nous avons considéré cette première distinction, et voulu examiner les résultats de l'intégration des diplômés au marché de l'emploi selon qu'ils avaient commencé à travailler soit à temps plein, soit à temps partiel, avant l'obtention de leur diplôme.

Au quatrième chapitre, et toujours dans le prolongement de cette dernière distinction, nous nous sommes demandé si le fait pour les diplômés occupant un emploi à temps plein, d'avoir débuté à une période plutôt qu'à une autre, ou encore, d'avoir commencé à travailler dans un domaine d'activités plutôt que dans un autre, pouvait avoir eu une influence sur les phénomènes de chômage constatés chez eux au cours de la période de référence: c'est ainsi que nous avons voulu savoir si le fait d'avoir débuté dans le domaine de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire, ou dans d'autres domaines que ceux-là pouvait avoir eu des conséquences concernant leur taux de chômage au cours de la période de référence.

---

1. Centre d'études et de qualifications (C.E.R.E.Q.) La formation par la recherche et l'emploi: Les docteurs de troisième cycle, dossier No 22, Novembre 1979.

Le taux de chômage

Nous avons pu constater que ces diverses modalités d'intégration au marché de l'emploi avaient produit des différences sensibles du taux de chômage des diplômés, et cela indépendamment de leurs disciplines.

C'est ainsi qu'au moment de l'enquête, le taux de chômage pour l'ensemble des diplômés du troisième cycle était de 0,7%, et que l'on pouvait alors relever des différences importantes à ce sujet selon que les diplômés s'étaient ou non intégré de façon permanente au marché de l'emploi avant l'obtention de leur doctorat. En effet, le taux de chômage était alors de 0,4% chez les diplômés ayant déjà travaillé de façon permanente avant l'obtention de leur diplôme, et de 3,3% chez ceux d'entre eux ne l'ayant pas fait avant de l'avoir obtenu.

Cependant, des différences quant au taux de chômage étaient également apparentes entre les diplômés des deux catégories de disciplines retenues, soit les diplômés en Sciences pures ou appliquées d'une part, et les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres d'autre part. En effet, on remarque au moment de l'enquête chez les diplômés déjà intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme, un écart de 0,9% du taux de chômage entre les diplômés de la première catégorie de disciplines et ceux de la seconde catégorie.

Par contre, à l'intérieur du même groupe de spécialités, du moins dans le cas des diplômés en Sciences pures ou appliquées, on ne remarque alors aucune différence

du taux de chômage selon que les diplômés avaient ou non commencé à travailler de façon permanente avant l'obtention de leur diplôme.

Cependant, chez les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, on constate un écart important du taux de chômage entre ceux d'entre eux qui avaient commencé à travailler de façon permanente avant d'avoir leur diplôme, et ceux qui ne l'avaient fait qu'après l'avoir obtenu. Le taux de chomage est de 0,9% dans le cas des premiers diplômés et d'environ 10% dans celui des seconds, bien qu'il nous soit impossible d'être catégorique dans le cas de ces derniers diplômés à cause de leur nombre insufisant dans l'échantillon.

De même, on constate qu'au moment de l'enquête, le taux de chômage des diplômés varie peu selon qu'ils s'étaient intégrés au marché de l'emploi pour y occuper soit un emploi à temps plein, soit un emploi à temps partiel. Le taux de chômage est alors de 0,0% pour les premiers diplômés, et de 1,4% pour les seconds.

De nouveau, on remarque des différences importantes du taux de chômage entre diplômés selon leur type de spécialités. C'est ainsi que chez les diplômés n'ayant travaillé qu'à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme, on observe un écart du taux de chômage de 5,4% en faveur des diplômés du groupe des Sciences pures ou appliquées par rapport à ceux du groupe des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres.

Par contre, à l'intérieur d'un même groupe de spécialités, du moins chez les diplômés en Sciences pures

ou appliquées, on n'observe aucune différence du taux de chômage selon que ces diplômés avaient commencé à travailler régulièrement soit à temps plein, soit à temps partiel, avant l'obtention de leur diplôme. Cependant, en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, l'écart du taux de chômage demeure important soit 5,4% entre les diplômés qui avaient commencé à travailler de façon permanente avant l'obtention de leur diplôme, selon qu'ils l'avaient alors fait pour y occuper soit un emploi à temps plein, soit un emploi à temps partiel.

Donc le fait pour les diplômés de ne pas avoir occupé régulièrement un emploi avant l'obtention de leur diplôme, augmente leurs risques de connaître le chômage au cours de la période de référence. Cependant cette observation vaut surtout pour les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, chez qui l'on observe au moment de l'enquête un taux de chômage beaucoup plus élevé que chez les diplômés des Sciences pures ou appliquées. En effet, le taux de chômage des diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres n'ayant jamais travaillé de façon permanente avant l'obtention de leur diplôme est voisin alors de 10%, comparativement à 0,0% chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées.

De même pour les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou Lettres, le fait d'avoir retardé leur intégration à temps plein au marché de l'emploi jusqu'à l'obtention du diplôme, augmente leurs risques de connaître le chômage au cours de la période de référence. En effet, le taux de chômage de ces derniers diplômés qui n'avaient travaillé qu'à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme est de 5,4% en comparaison de 0,0% pour les étudiants en Sciences pures ou appliquées.

En ce qui concerne les caractéristiques de leur emploi exprimées sous forme d'indices, on observe des différences importantes entre diplômés des diverses disciplines. En effet, on peut constater dans le tableau C.1 que l'écart entre l'indice le plus haut et le plus bas, pour les disciplines qu'on y trouve est de 35 points, soit 121 dans le cas des diplômées en Sciences de l'éducation et 86 dans celui des diplômés en Sciences humaines.

Par ailleurs, il ne semble pas que le fait de s'être intégrés ou non au marché de l'emploi avant l'obtention du diplôme ait une grande influence, du moins globalement, sur les caractéristiques de l'emploi des diplômés qui travaillaient à temps plein au moment de l'enquête. En effet, comme on peut le voir dans le tableau C.2, l'écart entre l'indice des diplômés ayant commencé à travailler de façon permanente avant l'obtention de leur diplôme, et celui des diplômés ne l'ayant pas fait, n'est que de deux points seulement (102-100).

Les caractéristiques des emplois

De nouveau, on constate dans le tableau C.2.1 que la discipline est le facteur à considérer pour expliquer les différences constatées dans les indices. En effet, dans le cas des diplômés ayant commencé à travailler de façon permanente avant d'avoir obtenu leur diplôme, on peut observer une différence de 15 points d'indice (107-92) entre diplômés, selon qu'ils appartiennent soit au groupe des Sciences pures ou appliquées, soit à celui des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres.

Au contraire, dans un même groupe de spécialités (Sciences pures et appliquées), cette différence n'est plus que de 4 points entre l'indice le plus haut et le plus bas (107-103) en faveur des diplômés ayant commencé à travailler régulièrement avant d'avoir eu leur diplôme.

Il n'a pas été possible dans le cas des diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, de faire la même comparaison entre diplômés intégrés ou non au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme, le nombre des diplômés n'ayant jamais travaillé de façon permanente avant d'avoir obtenu leur diplôme n'étant pas suffisant. Toutefois, il semble que dans leur cas les indices d'intégration au marché de l'emploi présentent des différences plus importantes que chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées et que celles-ci soient à l'avantage des diplômés qui ne s'étaient pas intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme.

Toutefois, le fait d'avoir commencé à travailler de façon permanente soit à temps plein, soit à temps partiel avant l'obtention du diplôme, permet d'expliquer certaines différences touchant aux caractéristiques de l'emploi des diplômés. En effet, on peut constater dans le tableau C.3 qu'il existe une différence de 8 points en faveur des diplômés ayant commencé à travailler à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme (106-98).

De nouveau, on constate dans le tableau C.3.1 des différences entre diplômés des deux catégories, soit ceux des Sciences pures et appliquées d'une part et ceux des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres d'autre part. Les différences sont surtout

évidentes dans le cas des diplômés ayant commencé à travailler à temps plein avant d'avoir obtenu leur diplôme et parmi ces derniers, l'écart de l'indice entre les deux groupes de spécialités est de 17 points (107-90) en faveur des diplômés en Sciences pures ou appliquées.

Au contraire, on ne constate à ce sujet aucune différence dans le groupe des diplômés en Sciences pures et appliquées. Comme nous l'avions noté dans un paragraphe précédent, le fait pour les diplômés de s'être intégrés ou non au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme ne produit pas de différences vraiment importantes dans leur cote d'intégration au marché de l'emploi (indice) et pour ceux d'entre eux qui ont commencé à travailler avant d'avoir le diplôme, le fait d'avoir alors occupé un emploi soit à temps plein, soit à temps partiel n'influence nullement leur indice, puisqu'il est de 107 dans les deux cas.

Il en est différemment dans le cas des diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, dont l'indice présente un écart de 13 points en faveur de ceux d'entre eux dont l'intégration au marché de l'emploi avant l'obtention du diplôme n'avait pas été complète, puisqu'ils n'avaient alors eu qu'un emploi à temps partiel. C'est donc de nouveau chez les diplômés ayant retardé leur intégration à temps plein au marché de l'emploi qu'on trouve les meilleurs indices d'intégration, comme on peut le constater pour ceux d'entre eux qui ont soit attendu d'avoir leur diplôme avant de travailler, soit occupé un emploi à temps partiel en attendant d'avoir leur diplôme.

En somme, si pour les diplômés en Sciences pures ou appliquées, il y a peu de différences concernant leur cote d'intégration au marché de l'emploi selon qu'ils

s'y étaient ou non intégrés avant l'obtention de leur diplôme, ou encore, selon qu'ils s'y étaient alors intégrés soit à temps plein, soit à temps partiel, il en est tout autrement pour les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres. En effet, pour ces derniers diplômés, le fait de retarder leur entrée sur le marché de l'emploi après l'obtention de leur diplôme (bien que le petit nombre de diplômés dans ce cas ne nous permette pas de l'affirmer catégoriquement) ou encore, de ne s'y intégrer que pour y occuper un emploi à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme, est plutôt de nature à favoriser l'obtention d'emplois qu'ils perçoivent en définitive comme étant plus satisfaisants que ceux obtenus par les diplômés arrivés plus tôt qu'eux sur le marché de l'emploi.

Par contre, en ce qui concerne les diplômés qui ont commencé à travailler à temps plein avant d'obtenir leur diplôme, des différences subsistent en ce qui a trait à la période où leur intégration a eu lieu, ou encore, en ce qui regarde le domaine d'activités où ils avaient alors débuté.

C'est ainsi qu'en tenant compte et de la période de leur intégration au marché de l'emploi, et du champ professionnel où ils ont commencé à travailler de façon permanente à temps plein (tableau C.4) on constate que ce sont les diplômés les plus récemment intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme et parmi ces derniers, ceux ayant alors débuté dans le domaine de la recherche publique et surtout, celui de l'enseignement universitaire qui obtiennent le meilleur indice, soit 106 dans le cas des premiers et 112 dans celui des seconds.

En comparaison l'indice était de 92 chez les diplômés ayant commencé à travailler de façon habituelle et à temps plein avant le début de leur programme de doctorat, et de 86 chez les diplômés ayant débuté à temps plein dans d'autres domaines que ceux de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire.

A cause du trop petit nombre de diplômés dans notre échantillon, nous n'avons pu poursuivre cette comparaison et utiliser la notion de famille de disciplines à l'intérieur de cette dernière grille. Les quelques indications que nous avons pu dégager de nos analyses nous portent toutefois à croire que le décalage déjà observé en faveur des travailleurs les plus récemment intégrés dans les domaines de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire aurait été encore plus accentué dans le cas des diplômés du groupe des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres que chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées.

Donc, en ce qui concerne leur indice de satisfaction, il semble que le fait de pouvoir travailler dans les domaines de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire compense pour les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, leurs désavantages par rapports aux diplômés en Sciences pures ou appliquées. Lorsque l'intégration des diplômés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme ne se fait pas dans ces deux derniers domaines d'activités, les différences entre diplômés des deux groupes de spécialités se manifestent pleinement, et ce, à l'avantage des diplômés en Sciences pures ou appliquées, surtout quand ils s'intègrent au marché de l'emploi en venant occuper un emploi à temps plein.

MÉTHODOLOGIE

La présente étude a été effectuée auprès de tous les titulaires d'un doctorat de troisième cycle ayant obtenu leur diplôme d'une université québécoise en 1976, 1977 ou 1978. Nous n'avons cependant retenu pour analyse que les diplômés qui résidaient au Québec au moment de l'enquête (été 1980).

Notre questionnaire a été rempli par 200 diplômés. Notre échantillon de départ, compte tenu de la difficulté de rejoindre les étudiants par téléphone, comportait 381 diplômés. L'efficience de notre échantillon a donc été de 52% environ. Quant au taux de réponse (à l'exception des mauvais numéros de téléphone, des étudiants non qualifiés pour répondre etc.), il a été en moyenne de 70%. C'est donc en tenant compte des contraintes dues au petit nombre de diplômés de notre échantillon qu'il faudra interpréter les résultats de cette étude.

Définition de l'indice numérique

On trouvera au bas des tableaux C, un indice déterminé en tenant compte des dimensions suivantes pour l'ensemble de ceux qui travaillaient à temps plein au moment de l'enquête:

1°) le nombre de semaines de recherche du premier emploi à temps plein après la fin de leurs études;

2°) le salaire annuel;

3°) la proportion des diplômés considérant la formation reçue comme utile à leur travail.

4°) la proportion des diplômés considérant la correspondance études-travail comme satisfaisante;

5°) la proportion des diplômés considérant la formation reçue comme étant spécifique et exclusive par rapport à leur champ professionnel;

6°) la proportion des diplômés satisfaits de leur emploi;

7°) la proportion des diplômés satisfaits de leur revenu;

8°) la proportion des diplômés satisfaits du statut ou du rang de leur poste;

9°) la proportion des diplômés satisfaits de leur influence sur les prises de décision;

10°) la proportion des diplômés satisfaits des possibilités d'avancement professionnel ou du plan de carrière offerts par leur travail;

11°) la proportion des diplômés satisfaits des possibilités de faire de la recherche;

12°) la proportion des diplômés satisfaits vis-à-vis du défi présenté par leur travail;

13°) le nombre de semaines de chômage des diplômés depuis la fin de leurs études;

14°) le nombre de mois de travail à temps plein des diplômés depuis la fin de leurs études.

Ces quelques paramètres ont servi à l'analyse factorielle qui a conduit au calcul de l'indice qui se trouve au bas des tableaux C. Tous ces facteurs n'ont cependant pas la même importance dans la détermination de cet indice. Si l'on retient les seuls facteurs ayant une influence positive sur les résultats, le facteur qui se révèle alors le plus important est le défi présenté par le travail. A lui seul, il compte pour 38% de l'explication fournie par l'ensemble des facteurs ayant une influence positive sur les résultats.

Un deuxième élément important est la correspondance études-travail. Le fait de pouvoir utiliser ses connaissances d'une manière jugée satisfaisante par le répondant représente 21% de l'explication fournie par ces mêmes facteurs.

Le troisième élément en importance est la satisfaction vis-à-vis de l'influence sur les prises de décisions, lequel compte pour environ 15% des résultats obtenus à l'aide de ces mêmes variables.

Une quatrième dimension dont l'influence est à peu près égale à celle du facteur précédent, est la perception d'avoir reçue une formation considérée comme étant spécifique et exclusive par rapport à son champ professionnel. Celle-ci représente environ 15% de l'explication fournie par ces mêmes éléments.

Enfin, un dernier facteur important réside dans la perception des possibilités d'avancement professionnel ou de carrières offertes par le travail, lequel constitue environ 10% du système d'explication que sont l'ensemble des facteurs positifs.

Il en résulte donc un modèle d'explication mettant en relief la satisfaction par rapport aux possibilités qu'offrent les occupations d'utiliser pleinement ses connaissances et de les faire valoir. En effet, à eux seuls les deux premiers facteurs en importance qui sous-tendent cette dernière dimension représentent près de 60% des résultats obtenus à l'aide des dimensions qui influent positivement l'indice.

Un deuxième regroupement de facteurs, soit les troisième et quatrième en importance, révèle une autre dimension constituée par la satisfaction concernant le degré d'autonomie et d'influence qu'il est possible d'avoir dans l'utilisation de ses connaissances et grâce à celles-ci. Ce regroupement compte pour environ 28% des résultats obtenus.

Enfin, un cinquième et dernier facteur, le moins important, concerne la perception des possibilités d'avancement professionnel ou de carrières, et ne compte que pour environ 10% des résultats obtenus.

Ce sont donc des motivations profondément intellectuelles qui guident la perception de la satisfaction de l'emploi. Ce fait est d'autant plus mis en évidence que des facteurs comme le chômage, les possibilités de travailler à temps plein ou encore, le temps de recherche du premier emploi à temps plein après avoir terminé ses études, n'influencent pratiquement pas l'ensemble des résultats et même jouent un rôle légèrement négatif.

L'influence négative de ces derniers facteurs vient du fait que les risques de chômer, les possibilités moins bonnes de travailler à temps plein, ou le temps plus long pour trouver un premier emploi à temps plein après avoir terminé ses études, non seulement n'influencent pas négativement les résultats d'ensemble mais plutôt bien que faiblement, les influencent positivement. Cette contre-influence représente en fait environ 10% des résultats obtenus à l'aide de l'ensemble des facteurs utilisés dans l'indice.

Après avoir donné ces précisions, il serait alors plus juste de réévaluer l'influence des précédents

regroupements de facteurs sur l'ensemble des résultats obtenus. C'est ainsi que les deux premiers facteurs en importance représentent maintenant 54% de l'explication au lieu de 60% comme précédemment et que les troisième et quatrième facteurs ne constituent plus que 25% de l'explication du système. Quant à la dernière dimension, elle ne compte plus maintenant que pour environ 9% des résultats. Dans ce système global, fait d'éléments positifs et négatifs, la contre-influence des facteurs négatifs compte alors pour environ 10% de l'explication.

On mesure donc à quel point sont présentes dans la perception des emplois, les motivations intellectuelles dont nous avons parlé plus haut. Au pis aller, on préfère même être plus exposé au chômage, avoir de moins bonnes possibilités de travailler à temps plein, ou encore, prendre plus de temps pour trouver un premier emploi à temps plein, à la fin de ses études, et avoir en contre partie de meilleures possibilités d'obtenir un emploi permettant de faire valoir ses connaissances, de les utiliser pleinement et avoir ainsi plus d'occasions de s'affirmer de manière autonome tout en ayant des compétences reconnues dans un domaine professionnel spécifique.

INDICATIONS GÉNÉRALES SUR LA LECTURE DU TEXTE

Le présent rapport comprend cinq chapitres. Dans le premier chapitre, on y décrit la situation des diplômés selon les grandes familles de disciplines, soit: Sciences pures, Sciences appliquées, Sciences humaines, Sciences de l'éducation et Lettres. Nous avons dû faire ces regroupements en familles à cause du nombre insuffisant de diplômés dans les disciplines. Même regroupées, ces catégories comportent encore deux domaines où il faut interpréter les résultats avec précaution, soit ceux concernant les Sciences de l'éducation et les Lettres.

On trouvera dans les quatre premiers chapitres, trois tableaux soit les tableaux A, B et C qui décrivent chacun une dimension du processus d'intégration au marché de l'emploi. Les tableaux A donnent la situation des diplômés au moment de l'enquête (été 1980), selon qu'ils sont alors soit: travailleurs à temps plein, travailleurs à temps partiel, chômeurs, ou inactifs. On y trouvera dans ces mêmes tableaux, le nombre d'emplois à temps plein que les diplômés ont occupés depuis la fin de leurs études jusqu'au moment de l'enquête, ainsi que le nombre de semaines de chômage qu'ils ont connues au cours de cette même période. Enfin, dans la dernière section de ces mêmes tableaux, on donne la proportion des diplômés ayant un emploi permanent, de même que celle des diplômés pour qui cet emploi permanent est relié ou non à leurs études.

Quant aux tableaux B, ils tracent l'évolution de la situation des diplômés au cours de la période de référence, soit dans un intervalle compris entre 6 mois après

la fin de leurs études et le moment de l'enquête (été 1980), du taux de chômage, du taux de travail à temps partiel et du taux de travail à temps plein.

Enfin les tableaux C donnent une vue d'ensemble des principales caractéristiques de l'emploi des diplômés qui travaillaient à temps plein au moment de l'enquête.

On trouvera également accompagnant les tableaux B, une série de graphiques rendant plus concrètes l'évolution des divers taux déjà décrite dans ces tableaux. Finalement, dans le cinquième chapitre, on trouvera un tableau qui donne la proportion des diplômés qui, à titre de travailleurs permanents, se sont successivement intégrés au marché de l'em loi au cours de la période de référence. Ce tableau complète les informations déjà données dans les quatre premiers chapitres.

PREMIER CHAPITRE:

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE PAR FAMILLE DE SPÉCIALITÉS

Présentation des tableaux du premier chapitre

On trouvera dans ce chapitre trois tableaux, soit A.1, B.1 et C.1. Le premier tableau (A.1) donne la situation des diplômés au moment de l'enquête, et énumère quelques-unes des caractéristiques relatives au processus de leur intégration au marché de l'emploi de même que celles concernant la correspondance études-travail.

Le deuxième tableau (B.1) révèle l'évolution de la situation des diplômés disponibles pour travailler après avoir obtenu leur diplôme. Cette évolution est précisée à trois instants particuliers soit: 6 mois après la fin de leurs études, 12 mois après la fin de leurs études, et au moment de l'enquête (été 1980). Il faut noter au sujet du dernier intervalle qu'il mesure une période d'intégration au marché de l'emploi qui est variable selon l'année d'obtention du diplôme. Cet intervalle est maximum pour les diplômés de l'année 1976, et minimum pour ceux de l'année 1978, soit environ 4 ans dans le premier cas, et environ 2 ans dans le second.

Enfin, le troisième tableau (C.1) décrit les principales caractéristiques de l'emploi des diplômés qui travaillaient à temps plein au moment de l'enquête.

La situation des diplômés au moment de l'enquête

On remarque qu'une très forte proportion de diplômés, soit plus de 90%, travaillent à temps plein au moment de l'enquête, sauf en Lettres où leur nombre n'est

que de 75,6%. Le nombre de travailleurs à temps partiel, faible en Sciences pures (0,9%), et inexistant en Sciences de l'éducation, est passablement élevé en Sciences humaines (4,9%) et en Sciences appliquées (7,4%), et très élevé en Lettres (16,9%). Quant aux diplômés en chômage, on les trouve en Lettres où leur proportion représente 7,5% des diplômés. En sciences pures, on observe également un petit nombre de chômeurs, soit moins de 1% des diplômés. On constate finalement que la proportion des inactifs est assez élevée en Sciences pures où elle représente 3% des diplômés.

En somme, la situation des diplômés du troisième cycle se caractérise d'abord par le travail à temps plein, sauf en Lettres où c'est le cas de seulement 75,6% des diplômés; par un faible taux de chômage, sauf en Lettres (7,5%), et par un taux d'inactivité inexistant, sauf en Sciences pures (3,0%) et en Sciences humaines (1,3%).

La mobilité des diplômés depuis la fin de leurs études

Quant à la mobilité des diplômés, mesurée à partir du nombre d'emplois à temps plein occupés depuis la fin de leurs études, on remarque qu'elle est importante en Sciences appliquées (1,5 emploi), qu'elle l'est un peu moins en Sciences humaines et en Sciences pures (1,4 et 1,3 emploi), et qu'elle est faible en Sciences de l'éducation et en Lettres où les diplômés n'ont occupé en moyenne au cours de cette même période que 1,1 et 1,0 emploi à temps plein.

Le chômage des diplômés depuis la fin de leurs études

Pour ce qui est de la moyenne de semaines de chômage des diplômés depuis la fin de leurs études, c'est en Sciences humaines qu'elle est la plus forte, soit 5 semaines, et en Sciences appliquées qu'elle est la plus faible, soit 0,5 semaine. En somme, si le chômage se manifeste moins fréquemment chez les diplômés en Sciences humaines que chez ceux en Lettres ou en Sciences pures, il s'y observe cependant durant des périodes plus longues que chez les diplômés de ces deux dernières familles de disciplines. De même, le taux de chômage inexistant observé chez les diplômés en Sciences de l'éducation ou en Sciences appliquées aux trois dates considérés ne signifie pas que le chômage ait été absent au cours de la période de référence, surtout chez les diplômés en Sciences de l'éducation. On constate en effet, que ces diplômés ont chômé en moyenne 2,5 semaines au cours de cette même période, ce qui signifie que le chômage se manifeste de manière beaucoup plus chronique chez ces diplômés que chez ceux en Sciences appliquées où la moyenne du chômage n'est que de 0,5 semaine au cours du même intervalle. En somme, en Sciences pures, en Sciences humaines, ou en Sciences de l'éducation, il y a peu de chômeurs, mais ils chôment relativement plus longtemps qu'en Sciences appliquées. En Lettres, le chômage est à la fois fréquent et prolongé.

La correspondance études-travail

On note aussi que la proportion des diplômés ayant un emploi permanent est élevée en Sciences de l'éducation, de même qu'en Sciences appliquées et représente

respectivement 100% et 92,6% de ces diplômés. Les Sciences humaines suivent avec une proportion de 88,8% de diplômés ayant un emploi permanent, ce qui les situent dans une position intermédiaire. Ces mêmes proportions sont par contre assez faibles chez les diplômés en Sciences pures, et surtout, chez ceux en Lettres où elles ne sont respectivement que de 84,8% et de 81,7%.

Si de plus, on met en relation la permanence de l'emploi et la correspondance études-travail, on remarque alors que la proportion d'emplois permanents demeure élevée chez les diplômés en Sciences de l'éducation (100%), mais qu'elle décroît pour ceux des autres catégories de disciplines. Cette diminution est surtout évidente en Sciences pures (57,7%), et surtout en Sciences humaines (50,0%). Les Sciences appliquées (73,1%) et les Lettres (74,1%) se trouvent alors dans une position intermédiaire. C'est finalement en Lettres (7,6%) et en Sciences de l'éducation (0,0%) où l'on trouve la plus faible proportion de diplômés ayant un emploi permanent qui n'est pas relié à leur domaine d'études. Ce pourcentage est évidemment à mettre en relation avec le fait que ces deux dernières catégories de diplômés sont peu mobiles. En somme, pour ces deux mêmes catégories de diplômés, ou bien il y a un emploi dans leur domaine, ou bien il n'y en a pas.

En effet, la mobilité des diplômés hors de leur domaine de spécialisation est surtout évidente en Sciences humaines (38,8% des diplômés), ainsi qu'en Sciences pures (27,1% des diplômés), ce qui équivaut à 44% des travailleurs permanents dans le cas des Sciences humaines et à 32% de ces mêmes travailleurs dans le cas des Sciences pures. La mobilité hors de la spécialisation se limite à 21% des travailleurs permanents en Sciences appliquées, à moins de 10,0% de ceux-ci en Lettres, et n'existe pas en Sciences de l'éducation.

TABLEAU A.1: La situation des diplômés du troisième cycle au moment de l'enquête

		SCIENCES PURES	SCIENCES APPLIQUÉES	SCIENCES HUMAINES	SCIENCES DE L'ÉDUCATION (1)	LETTRES (1)	TOTAL
Travaillent à temps plein	%	95,1	92,6	93,8	100,0	75,6	93,7
Travaillent à temps partiel	%	0,9	7,4	4,9	0,0	16,9	4,0
Sont en chômage	%	0,9	0,0	0,0	0,0	7,5	0,7
Sont inactifs	%	3,0	0,0	1,3	0,0	0,0	1,6
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'emplois à temps plein depuis la fin de leurs études	Nombre	1,3	1,5	1,4	1,1	1,0	1,3
Nombre de semaines de chômage depuis la fin de leurs études	Sem.	3,5	0,5	5,0	2,5	3,0	3,5
EN EXCLUANT CEUX QUI SONT EN CHÔMAGE OU QUI SONT INACTIFS							
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent	%	84,8	92,6	88,8	100,0	81,7	88,5
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent relié à leurs études	%	57,7	73,1	50,0	100,0	74,1	62,2
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent non relié à leurs études	%	27,1	19,5	33,8	0,0	7,6	26,3

(1) Ces résultats reposent sur moins de 30 observations

L'évolution de la situation des diplômés

A partir de la situation observée *6 mois après la fin de leurs études*, on constate que les diplômés s'intègrent rapidement au marché de l'emploi, sauf ceux des Lettres chez qui on remarque alors un taux de chômage de 7,8%. En Sciences de l'éducation, les diplômés occupent des emplois à temps plein dans la totalité des cas, et dans des proportions qui vont de 92% à 96% chez les autres catégories de diplômés.

Mais alors que les diplômés en Sciences pures, en Sciences appliquées ou en Sciences humaines se partagent principalement entre le travail à temps plein et le travail à temps partiel, les diplômés en Lettres le font plutôt entre le travail à temps plein et le chômage, ce qui révèle déjà chez ces derniers un problème d'intégration au marché de l'emploi.

TABLEAU B.1: Évolution de la situation des diplômés du troisième cycle après l'obtention de leur diplôme

		SCIENCES PURES	SCIENCES APPLIQUÉES	SCIENCES HUMAINES	SCIENCES DE L'ÉDUCATION (1)	LETTRES (1)	TOTAL
SITUATION 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES							
Taux de travail à temps plein	%	95,6	92,6	93,6	100,0	92,2	94,5
Taux de travail à temps partiel	%	3,4	7,4	5,0	0,0	0,0	4,2
Taux de chômage	%	1,0	0,0	1,4	0,0	7,8	1,3
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SITUATION 12 MOIS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES							
Taux de travail à temps plein	%	96,3	92,6	98,6	100,0	100,0	96,8
Taux de travail à temps partiel	%	0,0	7,4	0,0	0,0	0,0	1,4
Taux de chômage	%	3,7	0,0	1,4	0,0	0,0	1,8
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SITUATION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE							
Taux de travail à temps plein	%	98,1	92,6	95,1	100,0	75,6	95,2
Taux de travail à temps partiel	%	1,0	7,4	4,9	0,0	16,9	4,1
Taux de chômage	%	1,0	0,0	0,0	0,0	7,5	0,7
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Ces résultats reposent sur moins de 30 observations

Graphique B.1: Évolution de la situation des siplômés du troisième cycle

Évolution du taux de travail à temps plein après l'obtention de leur diplôme

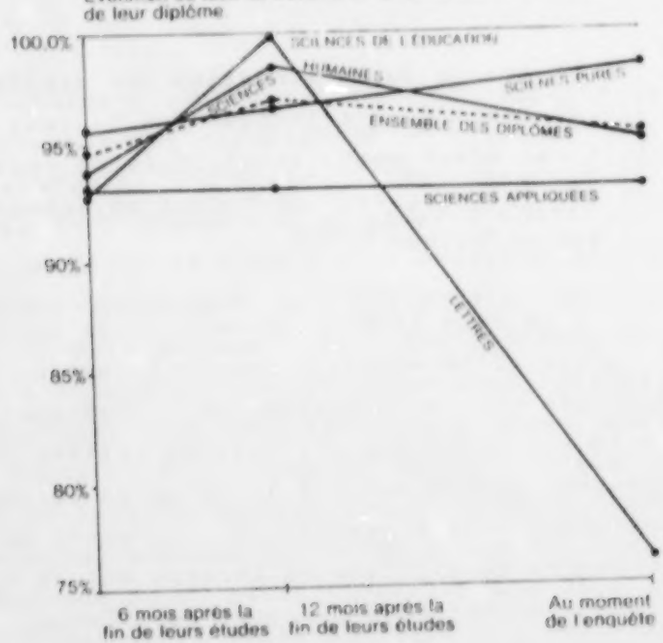

Évolution du taux de travail à temps partiel après l'obtention de leur diplôme

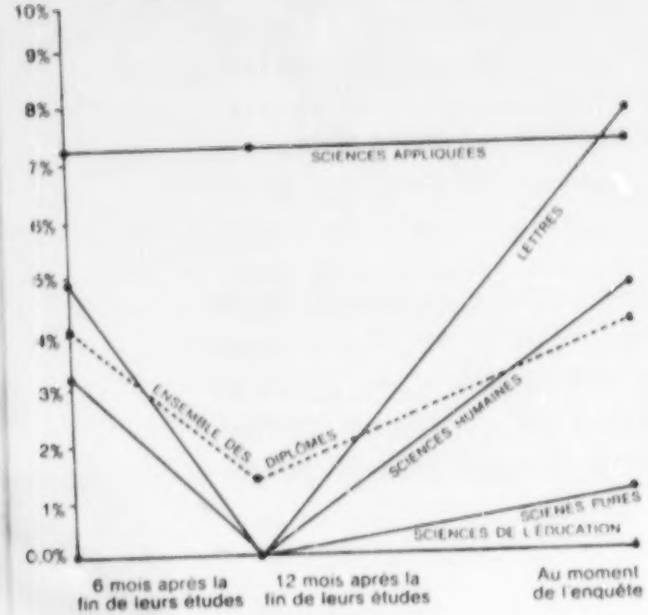

Évolution du taux de chômage après l'obtention de leur diplôme

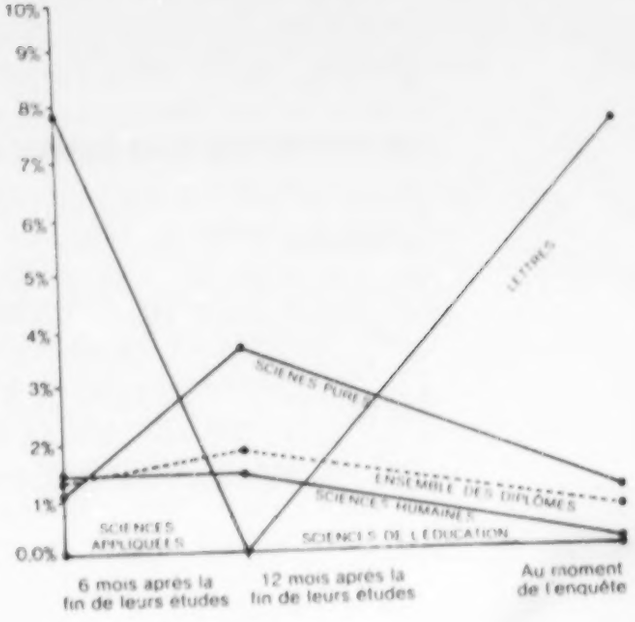

Le relevé de la situation des diplômés *12 mois après la fin de leurs études* indique que le taux de travail à temps plein est élevé pour les diplômés de toutes les catégories de disciplines, sauf pour ceux en Sciences appliquées où il est inférieur à 95%.

A la date repère suivante, soit *au moment de l'enquête*, alors qu'on constate que la situation de l'ensemble des diplômés est, soit stable, soit légèrement améliorée, on s'aperçoit que celle des diplômés en Lettres s'est nettement détériorée, probablement à la suite de la cessation d'emplois temporaires dans l'intervalle. Au cours de cette période, bon nombre de diplômés en Lettres ont dû prendre un emploi à temps partiel ou s'inscrire au chômage. Une remontée du taux de travail à temps partiel se remarque aussi chez les diplômés en Sciences humaines, mais sans augmentation du taux de chômage dans leurs cas. Au moment de l'enquête, on observe des proportions de travailleurs n'ayant pas d'emplois permanents de 15,2% en Sciences pures, de 11,2% en Sciences humaines et de 18,3% en Lettres, ce qui pourrait amener de nouvelles fluctuations de ces taux par la suite, surtout, chez les diplômés en Sciences pures ou en Sciences humaines.

Les caractéristiques de l'emploi des travailleurs à temps plein

- LE SALAIRE -

C'est en Sciences humaines que le salaire annuel moyen des diplômés es le plus élevé, soit 33 400 $ par année. Il faut toutefois noter à ce sujet, que c'est aussi en Sciences humaines que la durée d'occupation de l'emploi actuel des diplômés est la plus longue, soit 52 mois.

Leur ancienneté dans cet emploi est supérieure à celle de l'ensemble des diplômés du 3e cycle de 27%, alors que leur salaire ne l'est que de 9%. Chez les diplômés en Sciences de l'éducation, on observe aussi que les salaires sont supérieurs de 3,5% à ceux observés dans l'ensemble, bien que l'ancienneté dans l'emploi actuel soit supérieure de 12% à la moyenne. Chez les diplômés en Sciences pures, à l'inverse, les salaires sont inférieurs de 6,5% à la moyenne, mais leur ancienneté dans l'emploi actuel l'est aussi de 27%. Sous ce rapport, c'est chez les diplômés en Lettres que le niveau des salaires est le plus bas soit une moyenne de 29 800 $ par an, donc inférieure à la moyenne du 3e cycle, l'ancienneté dans l'emploi actuel étant de 46 mois, laquelle est supérieure à celle observée pour l'ensemble du 3e cycle. Au contraire, c'est chez les diplômés en Sciences appliquées ou en Sciences pures que le niveau relatif des salaires est le plus élevé.

- LA CORRESPONDANCE ÉTUDES-TRAVAIL -

Pour ce qui est de la correspondance études-travail, c'est pour les diplômés en Sciences pures (68%), et surtout pour ceux en Sciences humaines (60%) qu'elle est la moins satisfaisante. Au contraire, elle est très bonne chez les diplômés en Sciences de l'éducation (100%) ou en Lettres (91%). A ce sujet, il faut se rappeler que c'est aussi dans ces deux dernières catégories de disciplines que la proportion des travailleurs permanents ayant un emploi dans leur domaine est la plus forte. Les diplômés en Sciences humaines ou en Sciences pures travaillent donc plus souvent que les autres diplômés à l'extérieur de leur domaine d'études. Pour un diplômé, la perception de la correspondance études-travail est en effet celle de la correspondance de son champ de spécialisation avec son secteur d'occupation.

- L'UTILITÉ DES ÉTUDES POUR LE TRAVAIL -

La notion au sens large de la pertinence de la formation reçue est représentée par la perception de l'utilité de la formation reçue pour le travail. On remarque à ce sujet des pourcentages élevés chez les diplômés en Sciences de l'éducation (97%) ou en Sciences humaines (96%). Par contre, la satisfaction à ce sujet est plutôt faible chez les diplômés en Sciences pures (89%) ou en Lettres (91%). En somme, pour les diplômés en Sciences de l'éducation ou en Lettres quand les études correspondent à l'emploi, elles sont aussi perçues comme étant utiles pour le travail dans des proportions semblables, ce qui n'est pas le cas des diplômés des autres disciplines.

- LA SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION -

Enfin, la perception d'occuper un domaine d'activité réservé, laquelle correspond à la notion de l'exclusivité des études est surtout fréquente chez les diplômés en Sciences de l'éducation (80% des diplômés). Cette même perception est très peu fréquente chez les diplômés en Sciences humaines où elle ne concerne que 26% de ces derniers qui travaillent à temps plein. Entre les deux, on trouve les diplômés en Lettres (56%), ceux en Sciences pures (45%) et ceux en Sciences appliquées (45%).

En somme, c'est surtout chez les diplômés en Sciences humaines que les études sont perçues comme favorisant la formation de généralistes, et aussi chez ceux en Sciences pures bien que dans une moindre mesure chez ces derniers C'est en effet, pour ces deux dernières catégories de

diplômés que le décalage observé entre la perception de la correspondance études-travail, et celle de l'utilité des études est le plus accentué, soit 36% pour les diplômés en Sciences humaines, et 21% pour ceux en Sciences pures. Au contraire, ce même décalage est inexistant chez les diplômés en Sciences de l'éducation ou en Lettres. Les diplômés en Sciences appliquées occupent une position intermédiaire avec un décalage de 18% entre ces deux mêmes perceptions. Ce pourcentage peut donc être interprété comme mesurant les possibilités d'application des études faites à plusieurs domaines d'occupation. Cette dernière perception s'accompagne toutefois d'une plus fort sentiment de non-utilisation des connaissances chez les diplômés en Sciences pures que chez ceux en Sciences humaines, soit chez 11% d'entre eux dans le cas des diplômés en Sciences pures contre 4% dans le cas des diplômés en sciences humaines.

- LA SATISFACTION DE L'EMPLOI -

En ce qui concerne la satisfaction de l'emploi, on enregistre un score parfait chez les diplômés de toutes les disciplines, sauf chez ceux en Sciences pures où l'on note qu'il y a 1% des diplômés insatisfaits. Lorsque l'on décompose cette satisfaction en divers éléments, on observe toutefois des variations beaucoup plus fortes entre les catégories de disciplines.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE SALAIRE -

La satisfaction concernant le salaire s'exprime beaucoup plus fortement chez les diplômés en Lettres (100%), que chez ceux en Sciences appliquées (82%). Celle-ci est

également élevée chez les diplômés en Sciences humaines (96%), mais est plutôt faible chez ceux en Sciences pures (86%) ou en Sciences de l'éducation (85%). Chez ces deux dernières catégories de diplômés, elle est même inférieure à la moyenne d'ensemble du troisième cycle qui est de 88%. Il n'y a donc pas de rapport direct entre le niveau du salaire et le degré de satisfaction correspondant, même lorsque l'on tient compte du rôle de l'ancienneté dans l'emploi actuel pour évaluer cette perception.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE STATUT DU POSTE -

La perception du statut du poste donne également une distribution différente. C'est chez les diplômés en Sciences de l'éducation ou en Lettres que la satisfaction à ce sujet est la plus forte (100%), et chez ceux en Sciences pures ou en Sciences humaines qu'elle est la plus faible, soit environ 90% dans les deux cas. Les diplômés en Sciences appliquées sont dans une position intermédiaire (93%).

- LA SATISFACTION CONCERNANT L'INFLUENCE SUR LES PRISES DE DÉCISION -

La perception de l'influence sur les prises de décision manifeste des écarts encore plus importants entre les catégories de disciplines. Elle est perçue comme faible par les diplômés en Sciences humaines ou en Lettres, soit par respectivement 61% et 64% des diplômés. Elle est au contraire perçue comme très forte par les diplômés en Sciences de l'éducation (100%), et comme moyenne par ceux en Sciences pures (87%) ou en Sciences appliquées (86%).

- LA SATISFACTION CONCERNANT LES POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT -

Pour ce qui est de la perception des possibilités d'avancement, on obtient de nouveau une autre distribution, laquelle semble assez liée à la perception des possibilités de faire de la recherche du moins, chez les diplômés en Sciences pures, en Sciences appliquées, ou en Sciences de l'éducation. Chez les diplômés en Sciences humaines ou en Lettres cette relation est cependant perçue comme étant beaucoup moins étroite. C'est en Sciences appliquées que les possibilités d'avancement sont perçues comme étant les meilleures (94%), suivi des Sciences de l'éducation (90%) et des Sciences humaines (85%), et c'est en Sciences pures (65%), et en Lettres (64%) qu'elles sont considérées comme étant les moins bonnes.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LES POSSIBILITÉS DE FAIRE DE LA RECHERCHE -

Pour ce qui concerne la perception des possibilités de faire de la recherche, on obtient un profil de réponses voisin de celui obtenu à la question précédente. C'est par les diplômés en Sciences appliquées qu'elles sont estimées les meilleures (94%), suivi des diplômés en Sciences de l'éducation (87%). C'est par les diplômés en Sciences pures qu'au contraire elle sont jugées les moins bonnes (67%). Les diplômés en Sciences humaines ou en Lettres sont dans une position intermédiaire avec des proportions respectives de 77% et de 76% à ce sujet.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE DÉFI REPRÉSENTÉ PAR LE POSTE -

Enfin, lorsqu'il est question du défi que représente leur emploi, ce sont les diplômés en sciences appliquées

(100%), en Sciences de l'éducation (100%), ou en Sciences pures (97%), qui s'estiment les plus satisfaits. Ce sont au contraire les diplômés en Sciences humaines qui expriment le moins leur satisfaction, à cet égard (77%). Les diplômés en Lettres se montrent relativement satisfaits à ce même sujet, soit à 91%.

TABLEAU C.1: Les caractéristiques de l'emploi des diplômés du troisième cycle qui travaillent à temps plein

		SCIENCES PURES	SCIENCES APPLIQUÉES	SCIENCES HUMAINES	SCIENCES DE L'ÉDUCATION (1)	LETTRES (1)	
Salaire annuel moyen	$	28 600	30 000	33 400	31 700	29 800	30 600
Moyenne de la durée d'occupation de leur emploi actuel	MOIS	30,0	44,0	52,0	46,0	46,0	41,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme utiles	%	89,0	97,0	96,0	100,0	91,0	94,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme exclusives	%	45,0	45,0	26,0	80,0	56,0	41,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme correspondant à leur emploi	%	68,0	79,0	60,0	100,0	91,0	71,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur emploi	%	99,0	100,0	100,0	100,0	100,0	99,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur salaire	%	86,0	82,0	96,0	85,0	100,0	88,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits du statut de leur poste	%	90,0	93,0	91,0	100,0	100,0	92,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur influence sur les prises de décision	%	87,0	86,0	61,0	100,0	64,0	78,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leurs possibilités d'avancement	%	65,0	94,0	85,0	90,0	64,0	79,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits des possibilités de faire de la recherche	%	67,0	94,0	77,0	87,0	76,0	76,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits du défi que représente leur emploi	%	97,0	100,0	77,0	100,0	91,0	90,0
Indice	Moyenne	104	111	86	121	100	100

(1) Ces résultats reposent sur moins de 30 observations

- INDICE GLOBAL -

En résumé, lorsque l'on considère l'indice global qui représente la cote d'intégration au marché de l'emploi, ce sont les diplômés en Sciences de l'éducation qui figurent au premier rang avec 121, puis les diplômés en Sciences appliquées avec 111. A l'inverse, les diplômés en Sciences humaines se trouvent au dernier rang avec 86, précédés de ceux en Lettres avec 100. Les diplômés en Sciences pures représentent la médiane avec 104. Ces résultats demandent toutefois qu'on les explicite davantage. C'est ce que nous allons faire dans les chapitres suivants.

DEUXIÈME CHAPITRE:

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE SELON QU'ILS ÉTAIENT OU NON INTÉGRÉS AU MARCHÉ DE L'EMPLOI AVANT L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME

Présentation des tableaux du deuxième chapitre

On trouvera à l'intérieur de ce chapitre, trois tableaux soit: A.2, B.2 et C.2. Le premier tableau (A.2) décrit la situation des diplômés au moment de l'enquête et énumère quelques-unes des caractéristiques relatives à leur processus d'intégration au marché de l'emploi, de même que les résultats concernant la correspondance de leurs études avec leur emploi. Ce tableau est donc la suite du tableau A.1 du chapitre précédent tout en distinguant les diplômés en deux groupes selon qu'ils avaient ou non déjà travaillé régulièrement, soit à temps plein, soit à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme de troisième cycle. Nous avons donc de cette façon cherché à mesurer le résultat de l'obtention du diplôme sur la situation des diplômés, selon qu'ils avaient ou non déjà fait partie de la main-d'oeuvre et cela, soit à temps plein, soit à temps partiel.

Le deuxième tableau (B.2) retrace tout comme le tableau B.1, l'évolution de la situation des diplômés à la suite de l'obtention de leur diplôme. La distinction des diplômés en deux groupes (déjà présents ou non sur le marché de l'emploi avant d'avoir obtenu leur diplôme) permet toutefois de mesurer pour chacun de ces groupes le résultat de l'obtention du diplôme sur l'évolution de leur situation au cours de la période.

Enfin, le dernier tableau (C.2) utilise également le même procédé de distinction des diplômés en deux groupes, et présente les principales caractéristiques de l'emploi de ceux qui travaillaient à temps plein au moment de l'enquête, selon qu'ils avaient fait partie de l'un ou l'autre de ces groupes de diplômés.

On trouvera donc dans ce chapitre deux groupes de référence. D'abord le groupe des diplômés qui avaient déjà travaillé avant l'obtention de leur diplôme et qui avaient alors occupé un emploi permanent soit à temps plein, soit à temps partiel. Ensuite, le groupe des diplômés n'ayant jamais travaillé de façon régulière avant l'obtention de ce même diplôme.

Enfin, tandis que le tableau A.2 donne les résultats pour ces deux groupes de diplômés, le tableau A.2.1 introduit un regroupement supplémentaire selon deux catégories de spécialisations, soit les Sciences pures et appliquées d'une part, et les Sciences humaines, les Sciences de l'éducation et les Lettres d'autre part. Les tableaux B.2 et B.2.1, ainsi que les tableaux C.2 et C.2.1 reprennent également le même procédé de distinction.

La situation des diplômés au moment de l'enquête

On remarque au moment de l'enquête que les diplômés ayant été régulièrement sur le marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme sont plus nombreux à faire partie de la population active que les diplômés n'ayant jamais travaillé régulièrement au préalable. Cette proportion atteint 98,9% pour le premier groupe de diplômés et 95% pour le second. Les travailleurs sont également plus nombreux dans le groupe des diplômés déjà intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme puisqu'ils représentent 98,5% des diplômés comparativement à 91,9% dans le groupe des diplômés n'ayant pas travaillé avant de recevoir leur diplôme. Enfin, on remarque que les chômeurs sont

beaucoup plus nombreux dans le groupe des diplômés n'ayant jamais travaillé régulièrement avant d'avoir eu leur diplôme, soit près de huit fois plus nombreux que dans le groupe des diplômés déjà intégrés où l'on compte que 0,4% de chômeurs.

La mobilité des diplômés depuis la fin de leurs études

On constate que les diplômés ayant travaillé avant d'avoir eu leur diplôme ont connu après la fin de leurs études une mobilité plus grande que ceux du deuxième groupe (aucun travail avant le diplôme). En effet, les diplômés du premier groupe ont occupé en moyenne 1,3 emploi à temps plein depuis la fin de leurs études et les diplômés du deuxième groupe, un seul.

Le chômage des diplômés depuis la fin de leurs études

Les diplômés qui n'avaient jamais travaillé régulièrement avant d'avoir eu leur diplôme ont subi davantage le chômage que leurs confrères qui avaient déjà travaillé au préalable. Ce fait témoigne aussi de la situation plus précaire sur le marché de l'emploi des diplômés plus nouvellement intégrés au marché de l'emploi à titre de travailleurs permanents.

La correspondance études-travail

Mais alors que les faits mentionnés au paragraphe précédent ne causent que peu de surprise, la proportion des diplômés ayant un emploi qu'ils définissent comme étant permanent surprend un peu plus. Il y a alors plus de diplômés qui ont un emploi permanent chez ceux n'ayant jamais travaillé avant d'avoir eu leur diplôme que chez les diplômés de l'autre groupe, soit 96,7% chez les premiers diplômés comparativement à 87,7% chez les seconds. Cependant, il faut ici rappeler que le groupe des diplômés déjà sur le marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme, comporte aussi des diplômés qui ne travaillaient qu'à temps partiel. Il est donc normal que plusieurs de ces derniers diplômés ne définissent pas leur emploi comme étant permanent. Chez ces mêmes diplômés, il peut s'agir de la manifestation du désir de changer d'emploi maintenant qu'ils ont obtenu leur diplôme.

De ce fait découle qu'on trouve moins de diplômés ayant un emploi permanent dans leur domaine chez les diplômés qui avaient déjà travaillé de façon permanente avant d'avoir eu leur diplôme, soit 61,9% chez ces derniers diplômés comparativement à 65,5% chez les diplômés de l'autre groupe et cela, malgré que la correspondance études-travail soit plus satisfaisante dans le cas des diplômés ayant déjà travaillé avant l'obtention de leur diplôme, que chez les diplômés ne l'ayant pas fait au préalable.

En effet, ceux dont l'ancienneté sur le marché de l'emploi date de plus longtemps parce qu'ayant commencé à travailler de façou permanente avant les autres diplômés, ont plus souvent un emploi directement relié à leur domaine d'études (72%) que les autres diplômés (65%), mais cet

emploi est par contre plus fréquemment temporaire que pour les diplômés de l'autre groupe, ce qui fait qu'il y a tout de même chez les diplômés n'ayant jamais travaillé avant d'avoir eu leur diplôme 9% de diplômés de plus qui ont un emploi permanent, et 4,5% de plus qui en ont un qui est à la fois permanent et relié à leurs études.

TABLEAU A.2: La situation des diplômés du troisième cycle au moment de l'enquête selon qu'ils étaient ou non déjà intégrés au marché de l'emploi

		AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	TOTAL
Travaillent à temps plein	%	94,0	91,9	93,7
Travaillent à temps partiel	%	4,5	0,0	4,0
Sont en chômage	%	0,4	3,1	0,7
Sont inactifs	%	1,1	5,0	1,6
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0
Nombre d'emplois à temps plein depuis la fin de leurs études	NOMBRE	1,4	1,0	1,3
Nombre de semaines de chômage depuis la fin de leurs études	SEM.	3,0	5,5	3,5
EN EXCLUANT CEUX QUI SONT EN CHÔMAGE OU QUI SONT INACTIFS				
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent	%	87,7	96,7	88,5
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent relié à leurs études	%	61,9	65,5	62,2
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent non relié à leurs études	%	25,8	31,2	26,3

L'évolution de la situation des diplômés au cours de la période de référence

L'évolution de la situation sur le marché de l'emploi est différente pour les diplômés selon qu'ils avaient ou non commencé à travailler régulièrement avant d'obtenir leur diplôme. Chez les diplômés ayant déjà travaillé avant d'avoir obtenu leur diplôme, on remarque une réduction progressive du taux de chômage au trois moments considérés, alors qu'il oscille entre 1% et 0,4% des diplômés. Chez les diplômés n'ayant jamais travaillé de façon permanente avant l'obtention de leur diplôme, on observe au contraire une évolution irrégulière du taux de chômage résultant de la non-reconduction d'emplois temporaires occupés à la fin de leurs études. Ce dernier profil d'intégration au marché de l'emploi est en fait caractéristique de l'intégration plus lente des diplômés n'ayant jamais travaillé régulièrement avant d'être diplômés. Le processus d'intégration au marché de l'emploi s'accompagne chez ces derniers diplômés de l'occupation d'un certain nombre d'emplois transitoires, surtout dans les secteurs d'activités où il y a une relative pénurie d'emplois.

On remarque enfin au moment de l'enquête, que si chez les diplômés ayant déjà commencé à travailler régulièrement avant l'obtention de leur diplôme, il y a davantage de diplômés qui travaillent que chez les autres diplômés, il y en a par contre moins qui ont un emploi à temps plein. Donc si leur situation prête moins au chômage que pour les diplômés n'ayant jamais travaillé au préalable, celle-ci est par contre définie comme étant temporaire par un plus grand nombre de diplômés que chez ces derniers, et comporte également une plus forte proportion d'emplois à temps partiel, les deux faits étant d'ailleurs probablement reliés.

TABLEAU B.2: ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES DIPLÔMÉS DU TROISIÈME CYCLE APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME SELON QU'ILS ÉTAIENT OU NON DÉJÀ INTÉGRÉS AU MARCHÉ DE L'EMPLOI

		AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	TOTAL
SITUATION 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES				
Taux de travail à temps plein	%	94,8	91,9	94,5
Taux de travail à temps partiel	%	4,2	4,5	4,2
Taux de chômage	%	1,0	3,6	1,3
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0
SITUATION 12 MOIS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES				
Taux de travail à temps plein	%	97,9	86,8	96,8
Taux de travail à temps partiel	%	1,6	0,0	1,4
Taux de chômage	%	0,5	13,2	1,8
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0
SITUATION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE				
Taux de travail à temps plein	%	95,0	96,7	95,2
Taux de travail à temps partiel	%	4,5	0,0	4,1
Taux de chômage	%	0,4	3,3	0,7
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0

Graphique B.2: Évolution de la situation des diplômés du troisième cycle, déjà intégrés ou non au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme

Évolution du taux de travail à temps plein après l'obtention de leur diplôme

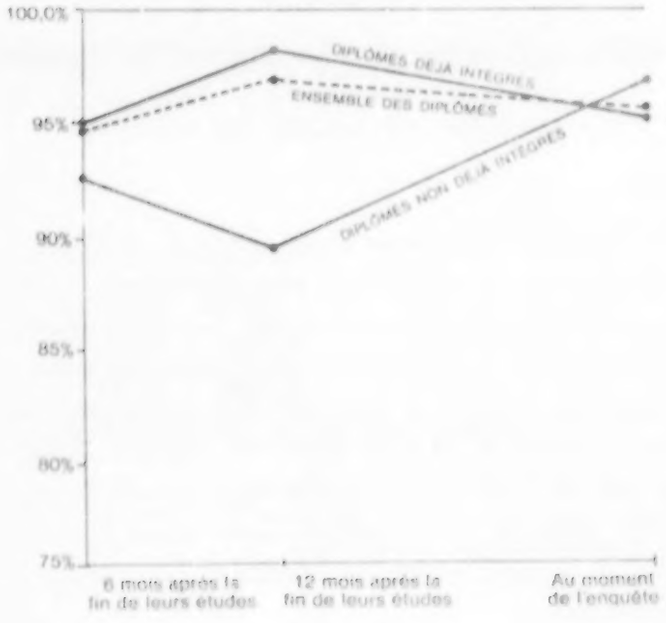

Évolution du taux de travail à temps partiel après l'obtention de leur diplôme

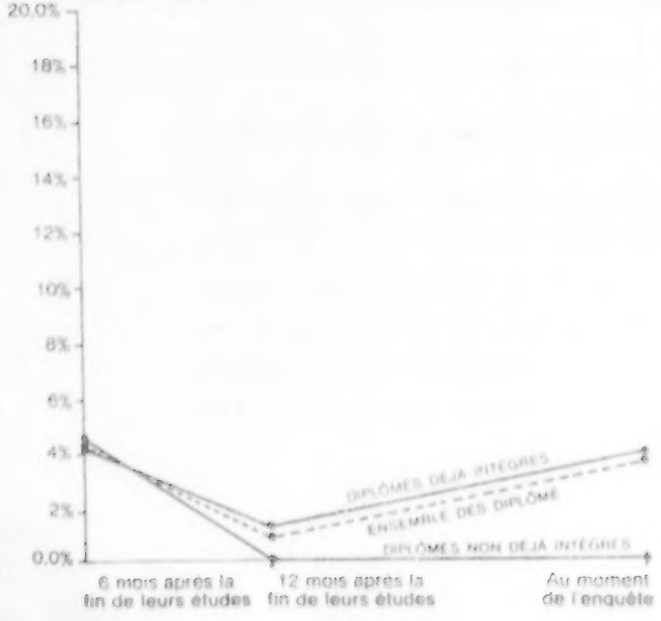

Évolution du taux de chômage après l'obtention de leur diplôme

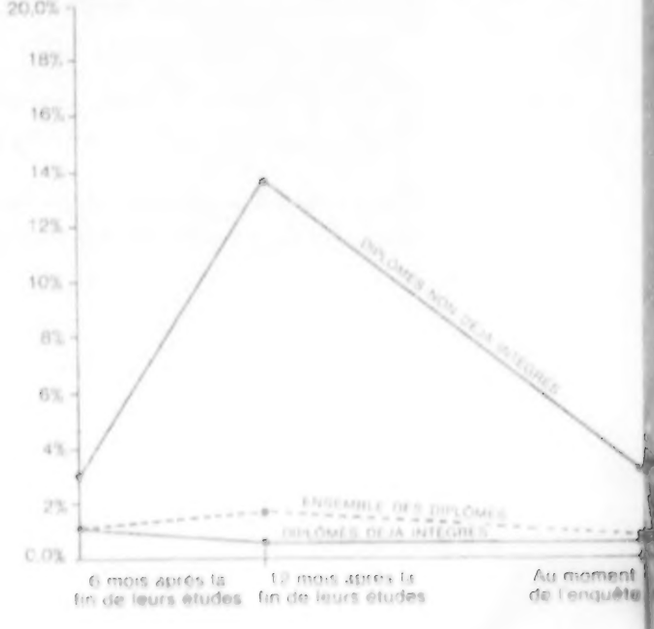

Les caractéristiques de l'emploi des diplômés qui travaillent à temps plein

- LE SALAIRE -

Chez les diplômés qui avaient commencé à travailler régulièrement avant d'être diplômés, on remarque des salaires plus haut que chez les diplômés n'ayant pas travaillé au préalable. La différence de salaires est de 5 800 $ par an en leur faveur bien qu'il faille dans leur cas tenir compte du fait qu'ils occupent leur emploi actuel depuis plus longtemps que les autres diplômés. Leur ancienneté dans leur emploi est en fait 50% plus longue que chez les diplômés n'ayant jamais travaillé au préalable.

- LA CORRESPONDANCE ÉTUDES-TRAVAIL -

Au sujet de la correspondance études-travail, on observe qu'elle concerne un plus grand nombre de diplômés chez ceux qui avaient commencé à travailler régulièrement avant l'obtention de leur diplôme, soit 72% chez ceux du premier groupe de diplômés, comparativement à 65% chez ceux de l'autre groupe.

- L'UTILITÉ DES ÉTUDES POUR LE TRAVAIL -

Plus de diplômés ayant déjà été sur le marché de l'emploi avant d'avoir obtenu leur diplôme perçoivent leurs études comme étant utiles pour leur travail, soit 95% d'entre eux en comparaison de 85% chez ceux de l'autre groupe de diplômés. La différence entre la proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme étant utiles et celle

des diplômés qui considèrent que leurs études correspondent à leur travail, révèle des attitudes de généralistes un peu plus fréquentes chez les diplômés ayant déjà travaillé avant l'obtention de leur diplôme que chez les diplômés ne l'ayant pas fait, cette différence étant de 23% chez les premiers diplômés et de 20% chez les seconds.

- L'EXCLUSIVITÉ DES ÉTUDES POUR LE TRAVAIL -

On remarque aussi que beaucoup plus de diplômés n'ayant pas travaillé régulièrement avant d'être diplômés perçoivent leurs études comme étant exclusives, et ont le sentiment d'occuper un domaine qui leur soit réservé. Il y a 62% des diplômés dans ce cas chez ceux n'ayant pas déjà travaillé au préalable, comparativement à seulement 39% chez les autres diplômés. Cette observation correspond au fait que les attitudes de généralistes sont plus fréquentes chez les diplômés ayant déjà travaillé avant d'avoir eu leur diplôme que chez les autres diplômés. Les possibilités de travailler dans des domaines plus éloignés de leur formation étant plus grandes pour les diplômés ayant commencé à travailler plus tôt que les autres, il est normal qu'un plus grand nombre d'entre eux occupent des domaines d'activités qu'ils ne considèrent pas comme particulières à leur études.

- LA SATISFACTION DE L'EMPLOI -

Quant à la satisfaction globale de l'emploi, elle existe chez 99% des diplômés déjà sur le marché de l'emploi et chez 93% des autres diplômés, probablement à la suite de l'occupation d'un certain nombre d'emplois transitoires par les diplômés n'ayant jamais travaillé au préalable.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE SALAIRE -

Leur satisfaction est toutefois plus nuancée lorsqu'il s'agit de l'exprimer en fonction de leur salaire. On constate alors que 11% des diplômés ayant déjà travaillé avant d'avoir eu leur diplôme et que 18% de ceux qui ne l'avais pas fait n'étaient pas satisfaits de leur salaire.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE STATUT DU POSTE -

C'est en regard du statut du poste que les diplômés expriment le plus leur satisfaction, puisqu'elle est présente chez 92% des diplômés ayant commencé à travailler régulièrement avant l'obtention de leur diplôme, et chez 89% des autres diplômés.

- LA SATISFACTION CONCERNANT L'INFLUENCE SUR LES PRISES DE DÉCISION -

La satisfaction vis-à-vis de l'influence sur les décisions accuse un net fléchissement chez les diplômés ayant déjà travaillé régulièrement avant d'avoir obtenu leur diplôme. Elle n'est présente que chez 77% de ces derniers diplômés, comparativement à 88% chez les diplômés n'ayant jamais travaillé au préalable.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LES POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT -

En revanche, les diplômés qui ont déjà travaillé régulièrement avant d'avoir eu leur diplôme se montrent plus satisfaits de leurs possibilités d'avancement, soit à 80% contre 73% chez les autres diplômés.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LES POSSIBILITÉS DE FAIRE DE LA RECHERCHE -

Quant aux possibilités de faire de la recherche, tous les diplômés s'en montrent relativement moins satisfaits. Seulement 77% des diplômés déjà sur la marché de l'emploi avant d'avoir leur diplôme, et 74% de deux qui n'avaient pas travaillé, en sont satisfaits.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE DÉFI REPRÉSENTÉ PAR LE POSTE -

Enfin, les diplômés se montrent beaucoup plus satisfaits du défi que représente leur emploi, soit à 89% chez les diplômés déjà intégrés au marché de l'emploi avant d'avoir eu leur diplôme, et à 93% chez ceux qui ne l'étaient pas au préalable.

- INDICE GLOBAL -

Cependant, l'indice qui résume les caractéristiques de l'intégration au marché de l'emploi indique qu'il y a en somme assez peu de différences selon que les diplômés étaient déjà intégrés ou non au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme, cet indice étant de 100 chez les diplômés ayant déjà travaillé régulièrement au préalable, et de 102 chez les autres diplômés. Toutefois, comme nous l'avons déjà souligné dans un paragraphe précédent, le groupe des diplômés ayant déjà travaillé préalablement à l'obtention de leur diplôme, comporte aussi bien des diplômés qui avaient alors occupé un emploi à temps partiel que d'autres qui en avaient occupé à temps plein. Nous examinerons donc au chapitre suivant en quoi les caractéristiques de ces deux dernières catégories de diplômés diffèrent.

TABLEAU C.2: Evolution de la situation des diplômés du troisième cycle après l'obtention de leur diplôme selon qu'ils étaient ou non déjà intégrés au marché de l'emploi

		AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	TOTAL
Salaire annuel moyen	$	31 300,0	25 500,0	30 600,0
Moyenne de la durée d'occupation de leur emploi actuel	MOIS	42,0	23,0	41,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme utiles	%	95,0	85,0	94,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme exclusives	%	39,0	62,0	41,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme correspondant à leur emploi	%	72,0	65,0	71,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur emploi	%	99,0	93,0	99,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur salaire	%	89,0	82,0	88,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits du statut de leur poste	%	92,0	89,0	92,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur influence sur les prises de décision	%	77,0	88,0	78,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leurs possibilités d'avancement	%	80,0	73,0	79,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits des possibilités de faire de la recherche	%	77,0	74,0	76,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits du défi que représente leur emploi	%	89,0	93,0	90,0
Indice	moyenne	100	102	100

La situation des diplômés selon les catégories de spécialités

Avant de terminer ce chapitre, il convient cependant de se demander si l'influence de l'obtention du diplôme sur la situation des diplômés a des effets égaux selon les diverses catégories de spécialisation concernées. Voilà pourquoi nous avons distingué deux nouvelles catégories de diplômés, soit celle des diplômés en Sciences pures ou appliquées d'une part, et celle des diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres d'autre part. Ce regroupement ne permet toutefois pas de présenter des résultats complets pour les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, le nombre de ceux n'ayant jamais travaillé régulièrement avant l'obtention de leur diplôme y étant trop faible.

On remarque d'abord que le fait d'avoir occupé un emploi avant l'obtention de leur diplôme a des effets plus positifs sur les diplômés en Sciences pures ou appliquées, que sur ceux de l'autre groupe de spécialités (Sciences humaines, Sciences de l'éducation et Lettres). Le chômage au moment de l'enquête est nul chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées, comparativement à 0,9% chez les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres.

Le nombre de travailleurs à temps plein est également plus important chez les diplômés en Sciences pures et appliquées, soit 95,2% comparativement à 92,5% chez les diplômés de l'autre groupe de spécialités. Les différences les plus marquées viennent cependant de la distinction en groupes de diplômés ayant ou non déjà régulièrement travaillé avant d'avoir eu leur diplôme. Cette dernière distinction

départage en fait beaucoup les diplômés en sciences pures ou appliquées, et les quelques indications que nous possédons pour l'autre groupe de diplômés (Sciences humaines, Sciences de l'éducation, Lettres) indiquent que ce serait même davantage le cas pour ces derniers.

La durée du chômage des diplômés depuis la fin de leurs études

De même, on constate des différences entre diplômés des deux groupes de spécialisation en ce qui concerne la durée moyenne du chômage depuis la fin de leurs études. Les diplômés en Sciences pures ou appliquées ont chômé environ deux fois moins longtemps que les diplômés de l'autre groupe de spécialités (Sciences humaines, Sciences de l'éducation, Lettres). Mais la principale différence vient de nouveau de la distinction en groupes de diplômés ayant ou non déjà travaillé de façon permanente avant l'obtention de leur diplôme, l'écart étant très visible chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées. Ceux qui, parmi ces derniers diplômés, étaient déjà intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme ont chômé trois fois et demie moins longtemps que ceux de l'autre groupe de diplômés. Chez les diplômés du groupe des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres, le chômage, bien que plus fréquent chez ceux n'ayant pas commencé à travailler avant d'avoir eu leur diplôme, aurait cependant tendance à durer moins longtemps.

La correspondance études-travail

On remarque assez peu de différences entre catégories de spécialisation en ce qui concerne le nombre de ceux ayant un emploi permanent, ceux-ci étant plus nombreux de 4%

dans le groupe des diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres que chez ceux de l'autre groupe de diplômés. Une différence de près de 10% se remarque toutefois dans le groupe des diplômés en Sciences pures ou appliquées, entre ceux ayant déjà travaillé régulièrement avant d'avoir obtenu leur diplôme (85,6%) et ceux ne l'ayant pas fait auparavant (95,8%).

A l'intérieur du groupe des travailleurs permanents, on remarque que la proportion des diplômés ayant un emploi permanent relié à leurs études baisse très sensiblement chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées qui n'étaient pas déjà intégrés au marché de l'emploi avant d'avoir eu leur diplôme (56,9%), comparativement à 63,6% chez les diplômés ayant déjà travaillé avant l'obtention de leur diplôme. On constate donc que la proportion plus forte de diplômés ayant un emploi permanent observée chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées n'ayant pas déjà travaillé de façon permanente avant d'avoir eu leur diplôme (95,8%), résulte d'une mobilité plus grande en termes de domaines d'occupations, ces diplômés ayant plus fréquemment occupé des emplois à l'extérieur de leur domaine de spécialisation.

On remarque aussi des différences quand on compare les diplômés des deux groupes de spécialisation, soit les diplômés en Sciences pures ou appliquées d'une part et les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres d'autre part, bien que ces différences soient un peu moins nettes que celles remarquées précédemment pour les Sciences pures ou appliquées entre diplômés déjà intégrés ou non au marché de l'emploi. En effet, la proportion des travailleurs permanents ayant un emploi relié à leurs études est de 63,6% chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées, et de 59,2% chez leurs homologues de l'autre groupe de spécialités.

Donc, les diplômés en Sciences pures ou appliquées qui avaient commencé à travailler de façon permanente avant l'obtention de leur diplôme sont ceux qui travaillent le plus dans leur domaine. L'obtention d'un diplôme est probablement perçue par bon nombre de ces derniers diplômés comme un moyen d'obtenir des emplois qui correspondaient mieux à leurs nouvelles qualifications, du moins dans la mesure où l'on constate la fréquence avec laquelle ces mêmes diplômés définissent leur emploi actuel comme étant temporaire. Au contraire, les diplômés en Sciences pures ou appliquées n'ayant pas commencé à travailler régulièrement avant d'avoir eu leur diplôme sont ceux qui acceptent le plus fréquemment des emplois à l'extérieur de leur domaine de spécialisation. Enfin, les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres s'étant déjà intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme sont dans une position intermédiaire, mais qui est plus rapprochée de celle des diplômés de l'autre groupe de spécialités (Sciences pures ou appliquées), n'ayant encore jamais travaillé de façon permanente auparavant.

C'est donc que les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres occupent aussi assez souvent des emplois hors de leur domaine d'études. En somme, on trouve chez les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, un profil plus accusé de généralistes que chez les diplômés de l'autre groupe de spécialisation (Sciences pures ou appliquées).

TABLEAU A.2.1: La situation des diplômés du troisième cycle au moment de l'enquête selon qu'ils étaient ou non déjà intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme, par catégories de spécialités

		SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES		SCIENCES HUMAINES SCIENCES DE L'ÉDUCATION LETTRES	
		AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME
Travaillent à temps plein	%	95,2	90,0	92,5	-
Travaillent à temps partiel	%	3,5	0,0	5,6	-
Sont en chômage	%	0,0	3,8	0,9	-
Sont inactifs	%	1,3	6,2	1,0	-
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'emplois à temps plein depuis la fin de leurs études	nombre	1,4	0,9	1,3	-
Nombre de semaines de chômage depuis la fin de leurs études	Sem.	2,0	7,0	4,5	-
EN EXCLUANT CEUX QUI SONT EN CHÔMAGE OU QUI SONT INACTIFS					
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent	%	85,6	95,8	89,6	-
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent relié à leurs études	%	63,6	56,9	59,2	-
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent non relié à leurs études	%	22,0	38,9	30,4	-

L'évolution de la situation des diplômés selon les catégories de spécialisation

L'évolution du taux de chômage indique l'absence de chômeurs au cours des trois intervalles de la période de référence chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées ayant déjà travaillé de façon permanente avant d'avoir obtenu leur diplôme de troisième cycle. Il n'en est pas ainsi des diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres déjà intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme, bien que le taux de chômage subisse dans leur cas une baisse régulière au cours de la période de référence, et qu'il ne soit plus que de 0,9% à la fin de celle-ci.

Le taux de chômage chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées n'ayant encore jamais travaillé avant d'avoir obtenu leur emploi connaît pour sa part une évolution très irrégulière, et passe par un sommet de 16,1% avant de se résorber complètement. Ce fait révèle l'occupation d'emplois transitoires à la fin de leurs études par un certain nombre de ces diplômés. C'est la cessation de ces emplois temporaires qui occasionne par la suite une remontée du chômage. Ce chômage est finalement résorbé à cause de la plus grande mobilité occupationnelle de ces diplômés qui arrivent à trouver des emplois ne correspondant pas toujours à leurs études. Une correspondance études-travail satisfaisante n'est en effet le cas que de seulement 57% de ces mêmes diplômés qui travaillent à temps plein (tableau C.2.1).

TABLEAU B.2.1: Evolution de la situation des diplômés du troisième cycle après l'obtention de leur diplôme, selon qu'ils étaient ou non déjà intégrés au marché de l'emploi, par catégories de spécialités

		SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES		SCIENCES HUMAINES, SCIENCES DE L'ÉDUCATION LETTRES	
		AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME
SITUATION 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES					
Taux de travail à temps plein	%	95,5	90,0	94,2	-
Taux de travail à temps partiel	%	4,5	5,6	3,7	-
Taux de chômage	%	0,0	4,4	2,1	-
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0
SITUATION 12 MOIS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES					
Taux de travail à temps plein	%	97,2	83,9	99,0	-
Taux de travail à temps partiel	%	2,8	0,0	0,0	-
Taux de chômage	%	0,0	16,1	1,0	-
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0
SITUATION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE					
Taux de travail à temps plein	%	96,4	96,0	93,5	-
Taux de travail à temps partiel	%	3,6	4,0	5,7	-
Taux de chômage	%	0,0	0,0	0,9	-
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0

Graphique B.2.1: Évolution de la situation des diplômés du troisième cycle, selon qu'ils étaient ou non déjà intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme par catégories de discipline

Évolution du taux de travail à temps plein après l'obtention de leur diplôme

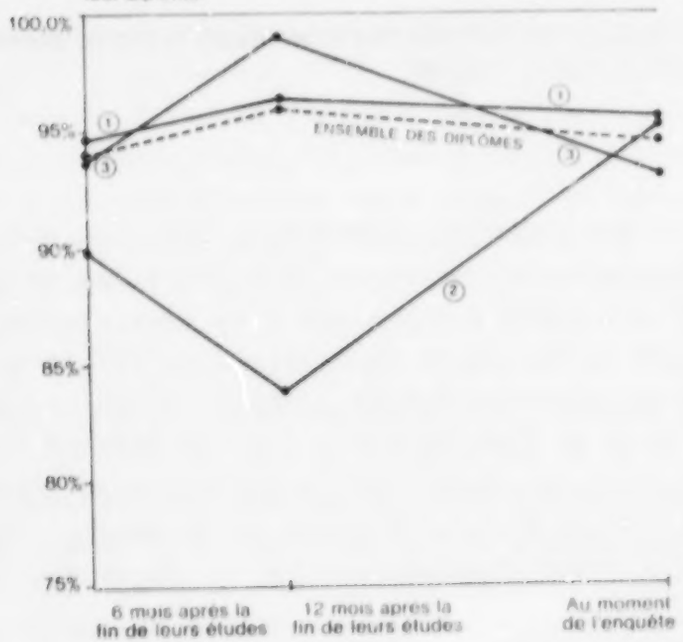

1. Diplômés en Sciences pures ou appliquées ayant déjà travaillé régulièrement avant d'avoir obtenu leur diplôme
2. Diplômés en Sciences pures ou appliquées n'ayant jamais travaillé régulièrement avant d'avoir obtenu leur diplôme
3. Diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'Éducation ou en Lettres ayant déjà travaillé régulièrement avant d'avoir obtenu leur diplôme

Évolution du taux de travail à temps partiel après l'obtention de leur diplôme

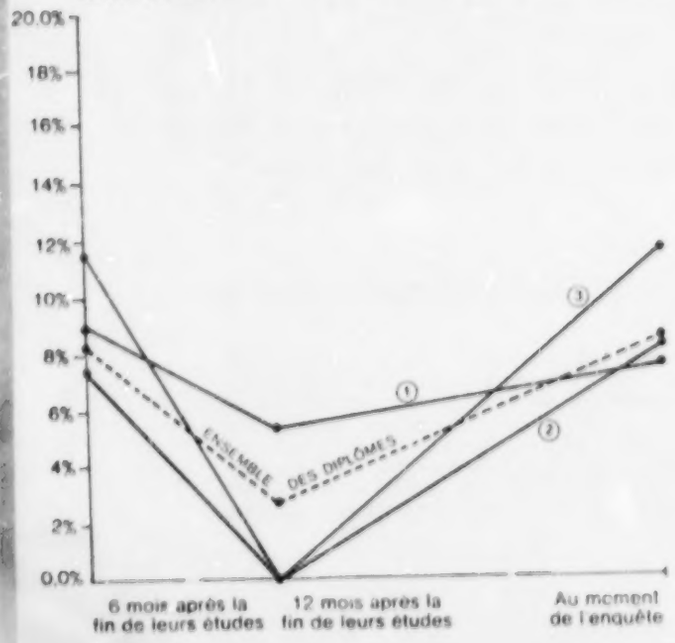

Évolution du taux de chômage après après l'obtention de leur diplôme

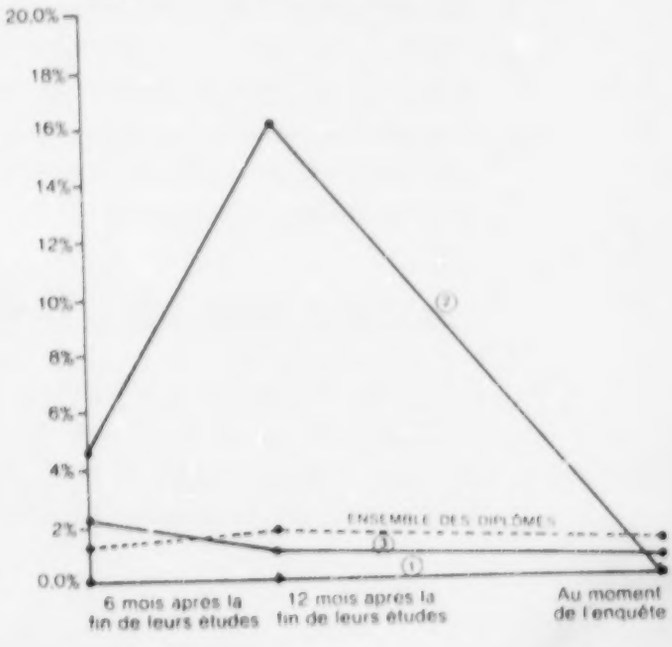

Les caractéristiques de l'emploi des travailleurs à temps plein selon les catégories de spécialisation

- LE SALAIRE -

On remarque des salaires plus élevés chez les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres ayant déjà travaillé avant d'avoir eu leur diplôme, bien qu'il faille mettre cette observation en relation avec le fait que leur ancienneté dans l'emploi actuel soit plus longue de près de 50% que celle des diplômés en Sciences pures ou appliquées ayant déjà travaillé régulièrement avant l'obtention de leur diplôme et de plus de 82% que celle de ces mêmes diplômés qui ne l'avaient pas fait au préalable.

- LA CORRESPONDANCE ÉTUDES-TRAVAIL -

Quant à la correspondance études-travail, on remarque chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées, qu'elle est satisfaisante pour 17% de diplômés de plus, chez les diplômés qui étaient déjà sur le marché de l'emploi avant d'avoir eu leur diplôme, que chez ceux qui ne l'étaient pas au préalable. Cette correspondance études-travail est aussi partagée par 5% des diplômés de plus, chez les diplômés en Sciences pures et appliquées, que chez leur homologues des autres catégories de spécialités (Sciences humaines, Sciences de l'éducation, Lettres).

- L'UTILITÉ DES ÉTUDES POUR LE TRAVAIL -

L'écart entre la perception de la correspondance études-travail et la perception de l'utilité des études pour le travail est le plus marqué chez les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres ayant

déjà travaillé de façon permanente avant d'avoir obtenu leur diplôme chez lesquels il atteint 27% en moyenne comparativement à 24% chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées n'ayant jamais travaillé régulièrement auparavant, et à 19% chez ceux du même groupe de spécialisation ayant déjà travaillé régulièrement auparavant. Ces pourcentages respectifs indiquent dans quelle mesure les diplômés se définissent comme des généralistes. Ce sont les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres déjà intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme qui se définissent le plus souvent de cette façon, suivis des diplômés en Sciences pures ou appliquées non déjà intégrés au marché de l'emploi et finalement, des diplômés du même groupe de spécialisation ayant été sur le marché de l'emploi avant d'avoir eu leur diplôme.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LEUR SALAIRE -

En ce qui concerne la satisfaction de l'emploi, les résultats sont presque parfaits pour tous les diplômés. Toutefois, il n'en va plus de même lorsqu'on leur demande de préciser cette attitude en fonction de leur salaire. On remarque alors que la satisfaction est plus élevée de 10% chez les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres ayant déjà travaillé régulièrement avant d'avoir eu leur diplôme que chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées du groupe correspondant.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE STATUT DU POSTE -

Concernant le statut du poste, il y a des différences peu significatives entre groupes de spécialisation. Toutefois, la faible moyenne observée chez l'ensemble des diplômés non déjà intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de

diplôme (89%) implique que la satisfaction des diplômés correspondants en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres (dont le petit nombre nous empêche cependant de la préciser) soit passablement basse. En effet, cette moyenne est de 95% chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées n'ayant jamais travaillé de façon permanente avant d'être diplômés, ce qui suppose que cette même moyenne soit très faible chez les diplômés correspondants de l'autre groupe de spécialités (Sciences humaines, Sciences de l'éducation, Lettres).

- LA SATISFACTION CONCERNANT L'INFLUENCE SUR LES PRISES DE DÉCISION -

La satisfaction relative à l'influence sur les prises de décision est très faible chez les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres ayant déjà travaillé avant d'avoir eu leur diplôme, surtout quand on la compare à celle observée chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées n'ayant pas travaillé avant d'avoir obtenu leur diplôme. La différence atteint alors 27% d'un groupe de spécialisation à l'autre.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LES POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT -

A l'inverse, quand il est question des possibilités d'avancement, les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres ayant déjà travaillé avant d'avoir eu leur diplôme prennent le premier rang et les diplômés en Sciences pures ou appliquées n'ayant jamais travaillé auparavant, le dernier.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LES POSSIBILITÉS DE FAIRE DE LA RECHERCHE -

Quant aux possibilités de faire de la recherche, la satisfaction est à peu près également partagée par les trois

groupes de diplômés, soit par 75% des diplômés en Sciences pures ou appliquées ayant déjà travaillé de façon permanente avant l'obtention de leur diplôme, par 74% des diplômés du même groupe de spécialisation n'ayant pas travaillé au préalable, et par 78% des diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres qui s'étaient déjà intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE DÉFI REPRESENTÉ PAR LE POSTE -

Le défi que représente leur emploi suscite une satisfaction plus grande cehz les diplômés en Sciences pures ou appliquées, qu'ils aient ou non déjà travaillé régulièrement avant d'avoir obtenu leur diplôme, que chez les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres.

- INDICE GLOBAL -

La cote d'intégration (indice) qui résume les principales caractéristiques de l'intégration au marché de l'emploi indique l'avantage des diplômés du groupe des Sciences pures ou appliquées sur ceux des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres. Les diplômés de ce dernier groupe de spécialisation (Sciences humaines, Sciences de l'éducation, Lettres) semblent plutôt confinés dans les occupations où ils ne peuvent utiliser toutes leurs compétences, ou qui ne représentent pas pour eux un facteur suffisant de motivation.

TABLEAU C.2.1: Caractéristiques de l'emploi des diplômés du troisième cycle selon qu'ils étaient ou non déjà intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme, par catégories de spécialités

		SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES		SCIENCES HUMAINES SCIENCES DE L'ÉDUCATION LETTRES	
		AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME
Salaire annuel moyen	$	29 600,0	25 700,0	32 800,0	-
Moyenne de la durée d'occupation de leur emploi actuel	MOIS	35,0	28,0	51,0	-
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme utiles	%	93,0	81,0	96,0	-
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme exclusives	%	42,0	61,0	36,0	-
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme correspondant à leur emploi	%	74,0	57,0	69,0	-
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur emploi	%	99,0	100,0	100,0	-
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur salaire	%	85,0	85,0	93,0	-
Proportion des diplômés qui sont satisfaits du statut de leur poste	%	90,0	95,0	93,0	-
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur influence sur les prises de décision	%	85,0	94,0	67,0	-
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leurs possibilités d'avancement	%	76,0	66,0	84,0	-
Proportion des diplômés qui sont satisfaits des possibilités de faire de la recherche	%	75,0	74,0	78,0	-
Proportion des diplômés qui sont satisfaits du défi que représente leur emploi	%	97,0	100,0	82,0	-
Indice	Moyenne	107	103	92	-

TROISIÈME CHAPITRE:

LA SITUATION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE DES DIPLÔMÉS DÉJÀ INTÉGRÉS AU MARCHÉ DE L'EMPLOI SOIT À TEMPS PLEIN, SOIT À TEMPS PARTIEL

TROISIÈME CHAPITRE:

LA SITUATION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE DES DIPLÔMÉS DÉJÀ INTÉGRÉS AU MARCHÉ DE L'EMPLOI SOIT À TEMPS PLEIN, SOIT À TEMPS PARTIEL

Présentation des tableaux du troisième chapitre

Le troisième chapitre, comme les deux chapitres précédents, comporte trois tableaux, soit: A, B et C. Le premier tableau A.3 donne la situation au moment de l'enquête pour les diplômés ayant déjà travaillé de façon permanente avant d'avoir obtenu leur diplôme, selon qu'ils avaient alors occupé un emploi soit à temps plein, soit à temps partiel. Le deuxième tableau B.3 donne l'évolution de la situation de ces deux mêmes groupes de diplômés à la suite de l'obtention de leur diplôme. Enfin, le troisième tableau C.3 résume les principales caractéristiques de l'emploi de ces mêmes groupes de diplômés pour ceux d'entre eux qui travaillaient à temps plein au moment de l'enquête.

Il s'agit donc d'une démarche qui tente de préciser les effets de l'obtention du diplôme chez les diplômés ayant déjà travaillé régulièrement avant de l'avoir obtenu, selon qu'ils avaient alors occupé un emploi soit à temps plein, soit à temps partiel.

Enfin,, les tableaux A.3.1, B.3.1 et C.3.1 reprennent la même démarche que celle décrite précédemment, mais introduisent un regroupement supplémentaire selon les catégories de spécialisation des diplômés.

La situation des diplômés au moment de l'enquête

On remarque que plus de diplômés ayant déjà travaillé de façon permanente à temps partiel avant d'avoir obtenu leur diplôme que de diplômés l'ayant alors fait à

temps plein, sont en chômage, soit 1,4% des diplômés dans le premier cas, comparativement à 0,0% des diplômés dans le second cas. Il y a par contre plus d'inactifs et de travailleurs à temps partiel chez les diplômés déjà intégrés à temps plein au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme.

La mobilité des diplômés depuis la fin de leurs études

Quant à la mobilité des diplômés, elle est à peine plus forte chez les diplômés qui s'étaient intégré au marché de l'emploi à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme, lesquels ont occupé 1,4 emploi à temps plein depuis la fin de leurs études en comparaison de 1,3 emploi pour ceux qui s'y étaient intégrés à temps plein.

La durée du chômage des diplômés depuis la fin de leurs études

Toutefois, l'absence de chômage constatée au moment de l'enquête chez ceux des diplômés qui travaillaient à temps plein avant d'obtenir leur diplôme ne signifie pas que ces diplômés n'aient pas connu le chômage comme l'indique leur moyenne de semaines de chômage depuis la fin de leurs études. En effet, cette moyenne révèle que le chômage pour ces derniers diplômés, bien qu'ayant eu tendance à être moins fréquent, n'en a toutefois pas moins persisté durant des périodes plus longues que chez les autres diplômés.

La correspondance études-travail

Quant à la proportion des diplômés ayant un emploi permanent, elle est plus élevée chez les diplômés déjà intégrés à temps plein avant d'avoir eu leur diplôme chez qui elle s'établit à 89,5% comparativement à 83% chez ceux de l'autre groupe de diplômés. La différence est encore plus marquée en ce qui concerne la proportion de ceux ayant un emploi permanent relié à leurs études. Le caractère plus aléatoire de l'intégration au marché de l'emploi de ceux n'ayant travaillé qu'à temps partiel avant d'avoir obtenu leur diplôme est alors clairement montré, puisque seulement 46,8% de ces derniers diplômés ont un emploi dans leur domaine de spécialisation contre 68% de ceux de l'autre groupe de diplômés.

TABLEAU A.3: La situation au moment de l'enquête des diplômés du troisième cycle selon qu'ils étaient déjà intégrés au marché de l'emploi soit à temps plein, soit à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme

		AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	TOTAL
Travaillent à temps plein	%	93,4	95,4	94,0
Travaillent à temps partiel	%	5,0	3,2	4,5
Sont en chômage	%	0,0	1,4	0,4
Sont inactifs	%	1,6	0,0	1,1
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0
Nombre d'emplois à temps plein depuis la fin de leurs études	NOMBRE	1,3	1,4	1,3
Nombre de semaines de chômage depuis la fin de leurs études	SEM.	4,0	1,0	3,0
EN EXCLUANT CEUX QUI SONT EN CHÔMAGE OU QUI SONT INACTIFS				
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent	%	89,5	83,0	87,7
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent relié à leurs études	%	68,0	46,8	61,9
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent non relié à leurs études	%	21,5	36,2	25,8

L'évolution de la situation des diplômés après l'obtention de leur diplôme

L'évolution de la situation des diplômés montre que le chômage est moins fréquent chez les diplômés ayant déjà travaillé à temps plein de façon permanente avant d'avoir obtenu leur diplôme. Ce fait est surtout évident pour les deux derniers intervalles de la période de référence.

TABLEAU B.3: Évolution de la situation des diplômés après l'obtention de leur diplôme, selon qu'ils étaient déjà intégrés au marché de l'emploi soit à temps plein, soit à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme

		AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	TOTAL
SITUATION 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES				
Taux de travail à temps plein	%	93,5	98,0	94,7
Taux de travail à temps partiel	%	5,1	2,0	4,2
Taux de chômage	%	1,4	0,0	1,0
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0
SITUATION 12 MOIS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES				
Taux de travail à temps plein	%	97,8	98,2	97,9
Taux de travail à temps partiel	%	2,2	0,0	1,6
Taux de chômage	%	0,0	1,8	0,5
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0
SITUATION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE				
Taux de travail à temps plein	%	94,9	95,4	95,0
Taux de travail à temps partiel	%	5,1	3,2	4,5
Taux de chômage	%	0,0	1,4	0,4
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0

Chez les diplômés qui s'étaient intégrés au marché de l'emploi pour y occuper un emploi à temps partiel, on observe une situation inverse, puisque c'est seulement au début de la période de référence que le chômage est absent. Les diplômés déjà intégrés à temps plein sont donc en définitive un peu mieux intégrés au marché de l'emploi, parce qu'ayant probablement une expérience plus longue du monde du travail.

Graphique B.3: Évolution de la situation des diplômés du troisième cycle, selon qu'ils étaient déjà intégrés ou non au marché de l'emploi, soit à temps plein soit à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme

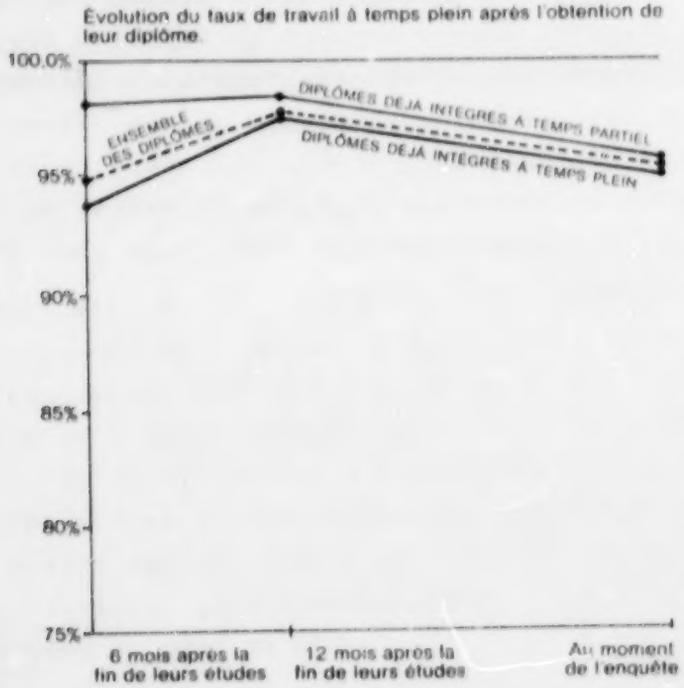

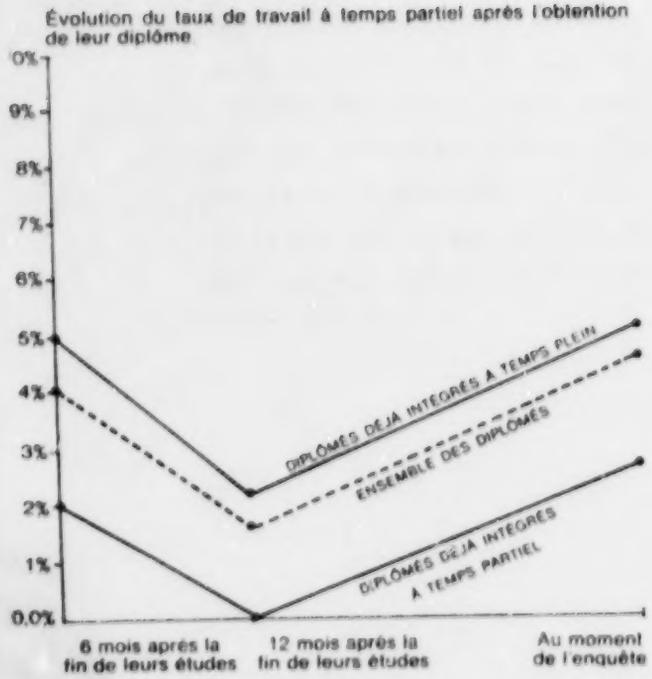

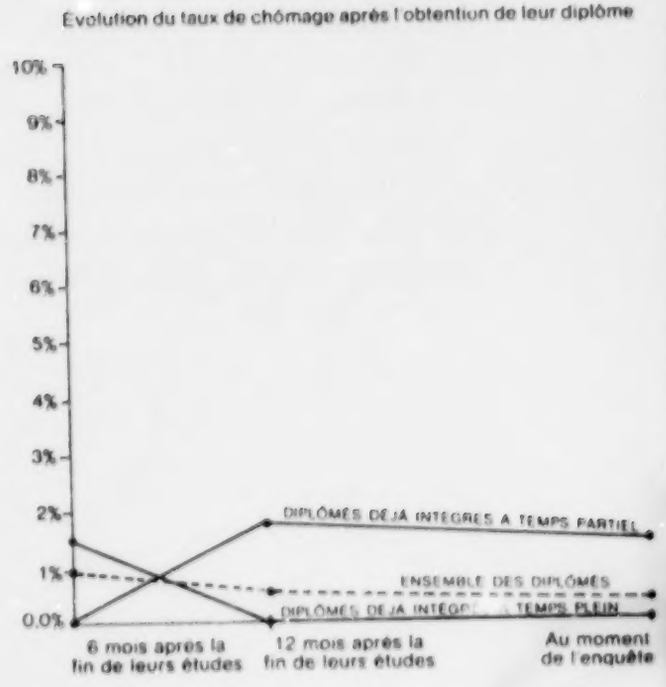

Les caractéristiques de l'emploi des travailleurs à temps plein

- LE SALAIRE -

Le salaire des diplômés qui était déjà intégrés à temps plein au marché de l'emploi avant d'avoir obtenu leur diplôme est quelque peu supérieur à celui des diplômés qui ne l'étaient qu'à temps partiel, soit de 1 700 $ par an en moyenne. Cette différence à leur avantage est toutefois relativement minime en regard de leur ancienneté dans leur emploi actuel qui est plus longue que celle des diplômés n'ayant travaillé qu'à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme de près de 50%.

- LA CORRESPONDANCE ÉTUDES-TRAVAIL -

Quant à la correspondance études-travail, elle est nettement plus adéquate chez les diplômés qui étaient déjà intégrés à temps plein sur le marché de l'emploi que chez les autres diplômés, soit chez 78% des diplômés du premier groupe comparativement à 56% chez ceux du second groupe. Ce fait révèle de nouveau le caractère plus aléatoire de l'intégration au marché de l'emploi chez les diplômés qui ne travaillaient qu'à temps partiel avant d'avoir obtenu leur diplôme.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE SALAIRE -

La satisfaction de l'emploi affiche un score quasi parfait pour tous les diplômés. Toutefois lorsque cette satisfaction est spécifiée en fonction du salaire, on constate alors qu'elle diminue sensiblement chez les diplômés ayant déjà travaillé régulièrement à temps plein avant d'avoir obtenu leur diplôme et encore un peu plus chez les diplômés ne l'ayant alors fait qu'à temps partiel, et se situe à 91% dans le cas des premiers diplômés et à 84% dans celui des seconds diplômés.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE STATUT DU POSTE -

Quant au statut du poste, il semble satisfaire la grande majorité des diplômés, surtout ceux qui étaient déjà intégrés à temps plein au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme chez qui la satisfaction est partagée par 93% des diplômés, comparativement à 89% chez les diplômés de l'autre groupe.

- LA SATISFACTION CONCERNANT L'INFLUENCE SUR LES PRISES DE DÉCISION -

Toutefois la satisfaction concernant l'influence sur les décisions est beaucoup moins fréquente, surtout chez les diplômés qui étaient déjà intégrés à temps plein au marché de l'emploi avant d'avoir obtenu leur diplôme. Dans ce dernier groupe de diplômés, elle ne se trouve que chez 71% des diplômés, comparativement à 89% chez les diplômés de l'autre groupe. Toutefois cette différence peut résulter d'une participation moins grande au processus de prise de décision chez les diplômés n'ayant travaillé qu'à temps partiel au préalable.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LES POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT -

En ce qui concerne les possibilités d'avancement, l'avantage revient aux diplômés qui étaient déjà intégrés à temps plein au marché de l'emploi, puisqu'ils se montrent satisfaits à 82% comparativement à 76% des diplômés qui, dans l'intervalle précédant l'obtention du diplôme, ne s'étaient intégrés au marché de l'emploi que pour y occuper un emploi à temps partiel.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LES POSSIBILITÉS DE FAIRE DE LA RECHERCHE -

Les possibilités de faire de la recherche satisfont beaucoup plus les diplômés qui, avant d'avoir obtenu leur diplôme, s'étaient intégrés au marché de l'emploi pour y occuper un emploi à temps plein, que les diplômés qui n'étaient alors entrés sur le marché de l'emploi que pour y occuper un emploi à temps partiel, puisque la satisfaction est présente chez 81% des diplômés du premier groupe comparativement à 67% chez les diplômés du second groupe.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE DÉFI QUE REPRÉSENTE LEUR POSTE -

Concernant le défi que représente leur emploi, on constate que les diplômés qui étaient intégrés à temps partiel au marché de l'emploi avant d'avoir eu leur diplôme en sont beaucoup plus satisfaits, soit à 100%, comparativement à 85% chez les diplômés de l'autre groupe.

- INDICE GLOBAL -

Enfin, la cote d'intégration des diplômés ayant déjà travaillé à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme est meilleure que celle des diplômés qui s'étaient alors intégrés au marché de l'emploi pour y occuper un emploi

à temps plein, soit 106 dans le cas des premiers diplômés, et 98 dans le cas des seconds. Toutefois, il convient de souligner que, même si la cote d'intégration au marché de l'emploi des diplômés qui ne s'y était intégrés qu'à temps partiel est meilleure que celle des diplômés qui y avaient alors occupé un emploi à temps plein, leur insertion au marché de l'emploi demeure cependant plus superficielle, plus aléatoire, plus dispersée dans des domaines ne correspondant pas à leurs études que chez ces derniers diplômés.

TABLEAU C.3: Caractéristiques de l'emploi des diplômés du troisième cycle selon qu'ils étaient déjà intégrés au marché de l'emploi soit à temps plein, soit à temps partiel, avant d'avoir obtenu leur diplôme

		AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	TOTAL
Salaire annuel moyen	$	31 800,0	30 100,0	31 300,0
Moyenne de la durée d'occupation de leur emploi actuel	MOIS	47,0	32,0	42,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme utiles	%	95,0	95,0	95,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme exclusives	%	41,0	35,0	39,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme correspondant à leur emploi	%	78,0	56,0	72,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur emploi	%	99,0	100,0	99,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur salaire	%	91,0	84,0	89,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits du statut de leur poste	%	93,0	89,0	92,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur influence sur les prises de décision	%	71,0	89,0	77,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leurs possibilités d'avancement	%	82,0	76,0	80,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits des possibilités de faire de la recherche	%	81,0	67,0	77,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits du défi que représente leur emploi	%	85,0	100,0	89,0
Indice	Moyenne	98	106	100

C'est donc principalement à cause de leur polyvalence que la cote d'intégration des diplômés qui étaient déjà sur le marché de l'emploi à temps partiel avant d'avoir obtenu leur diplôme, est supérieure à celle des diplômés qui travaillaient déjà à temps plein.

La situation des diplômés selon les catégories de spécialisation

Avant de terminer ce chapitre, nous avons voulu aussi tout comme dans le chapitre prédédent, montrer la situation des diplômés selon leurs catégories de spécialisation, soit les Sciences pures ou appliquées d'une part, et les Sciences humaines, les Sciences de l'éducation ou les Lettres d'autre part. Au moment de l'enquête, on remarque que le chômage atteint uniquement les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres n'ayant déjà travaillé régulièrement qu'à temps partiel avant d'avoir obtenu leur diplôme, donc ceux de ces diplômés qui n'avaient pas complété leur intégration au marché du travail au moment de l'obtention de leur diplôme. On note également chez ces mêmes diplômés un assez fort pourcentage de travailleurs à temps partiel.

Ce sont les diplômés en Sciences pures ou appliquées n'ayant travaillé régulièrement qu'à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme qui font le plus massivement partie de la main-d'oeuvre au travail, soit à temps plein, soit à temps partiel, puisque c'est le cas de tous les diplômés. Au contraire, les diplômés correspondant de l'autre groupe de spécialisation (Sciences humaines, Sciences de l'éducation, Lettres) ne font partie de la main-d'oeuvre au travail que dans la proportion de 94,6%.

La mobilité des diplômés depuis la fin de leurs études

On observe aussi que la mobilité des diplômés du groupe des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres est plus faible que chez les diplômés de l'autre groupe de spécialités (Sciences pures ou appliquées), surtout chez les diplômés n'ayant travaillé qu'à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme.

Le chômage des diplômés depuis la fin de leurs études

Les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres s'étant intégrés au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme pour y occuper un emploi à temps plein ont en moyenne chômé davantage que les autres diplômés depuis la fin de leurs études. De même, les diplômés de ce même groupe de spécialisation (Sciences humaines, Sciences de l'éducation, Lettres) déjà intégrés au marché de l'emploi à temps partiel et qui éprouvent plus de difficultés que les autres diplômés à trouver un débouché, connaissent par contre des périodes de chômage moins longues que celles des autres diplômés, et surtout que celle des diplômés du même groupe de spécialisation qui étaient déjà intégrés à temps plein avant l'obtention de leur diplôme.

En somme, les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres sont touchés davantage par le chômage que les diplômés de l'autre groupe de spécialisation (Sciences pures ou appliquées), soit qu'ils le subissent durant des périodes plus longues s'ils avaient commencé à travailler régulièrement à temps plein avant l'obtention de leur diplôme, soit qu'ils le subissent plus fréquemment s'ils s'étaient alors intégrés au marché de l'emploi pour y occuper un emploi à temps partiel.

Quant aux diplômés qui ont un emploi permanent, ce sont ceux du groupe des Sciences pures ou appliquées n'ayant travaillé qu'à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme qui montrent la plus faible proportion à ce sujet, soit 81,4% des diplômés ayant un emploi au moment de l'enquête. Ce sont également ces mêmes diplômés qui ont le moins souvent un emploi permanent relié à leurs études, soit seulement 42% d'entre eux comparativement à 80,3% chez les diplômés du même groupe de spécialités ayant déjà travaillé à temps plein au préalable.

Les diplômés du groupe des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres, ayant déjà travaillé soit à temps plein, soit à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme se trouve dans une position intermédiaire, avec environ 60% des diplômés ayant un emploi permanent relié à leurs études.

Ce sont les diplômés du groupe des Sciences pures ou appliquées ayant déjà travaillé de façon permanente à temps plein avant l'obtention de leur diplôme qui ont le plus souvent un emploi permanent relié à leurs études, la proportion des diplômés ayant un emploi hors de leur domaine d'études n'étant que de 8,6%.

Donc, le fait d'avoir déjà travaillé à temps plein avant d'avoir obtenu son diplôme augmente sensiblement les possibilités de travailler dans son domaine chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées, mais non chez les diplômés de l'autre groupe de spécialités (Sciences humaines, Sciences de l'éducation, Lettres) chez qui on observe même une légère tendance en sens contraire.

TABLEAU A.3.1: La situation des diplômés du troisième cycle selon qu'ils étaient déjà intégrés au marché de l'emploi soit à temps plein, soit à temps partiel, par catégorie de spécialités

		SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES		SCIENCES HUMAINES SCIENCES DE L'ÉDUCATION LETTRES	
		AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME
Travaillent à temps plein	%	92,9	98,2	93,5	87,6
Travaillent à temps partiel	%	4,9	1,8	5,3	7,0
Sont en chômage	%	0,0	0,0	0,0	5,4
Sont inactifs	%	2,2	0,0	1,2	0,0
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'emplois à temps plein depuis la fin de leurs études	NOMBRE	1,4	1,5	1,3	1,1
Nombre de semaines de chômage depuis la fin de leurs études	SEM.	2,0	1,5	5,0	1,0
EN EXCLUANT CEUX QUI SONT EN CHÔMAGE OU QUI SONT INACTIFS					
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent	%	88,9	81,4	89,9	87,2
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent relié à leurs études	%	80,3	42,0	58,9	60,2
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent non relié à leurs études	%	8,6	39,4	31,0	27,0

L'évolution de la situation des diplômés selon les catégories de spécialisation

Comme nous l'avions alors souligné dans un précédent paragraphe, le chômage des diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres qui n'ont travaillé qu'à temp partiel avant d'avoir eu leur diplôme est beaucoup plus fréquent que le chômage des autres catégories de diplômés. On remarque également que l'intégration au marché de l'emploi a dû s'opérer chez quelques-uns de ces mêmes diplômés à l'aide de l'occupation d'emplois transitoires, ce qui leur a permis d'échapper temporairement au chômage. Leur taux de chômage demeure en effet élevé à la fin de la période de référence, soit 5,4%.

Chez les autres catégories de diplômés, le taux de chômage est nul, sauf chez ceux des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres, déjà intégrés à temps plein avant d'avoir eu leur diplôme, chez qui ce même taux atteint 2,4% 6 mois après la fin de leurs études.

On remarque également que le taux de travail à temps partiel est passablement élevé chez toutes les catégories de diplômés sauf chez les diplômés des Sciences pures ou appliquées n'ayant travaillé qu'à temps partiel avant d'avoir eu leur diplôme.

Enfin, on observe que le taux de travail à temps plein est élevé chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées, du moins en comparaison des diplômés des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres qui n'étaient déjà intégrés au marché de l'emploi à temps partiel avant d'être diplômés.

TABLEAU B.3.1: Evolution de la situation des diplômés du troisième cycle selon qu'ils étaient déjà intégrés au marché de l'emploi, soit à temps plein, soit à temps partiel, par catégories de spécialités

		SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES		SCIENCES HUMAINES SCIENCES DE L'ÉDUCATION LETTRES	
		AVANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AVANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AVANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AVANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME
SITUATION 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES					
Taux de travail à temps plein	%	92.1	100,0	94,6	92,1
Taux de travail à temps partiel	%	7,9	0,0	3,0	7,9
Taux de chômage	%	0,0	0,0	2,4	0,0
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0
SITUATION 12 MOIS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES					
Taux de travail à temps plein	%	95,0	100,0	100,0	93,2
Taux de travail à temps partiel	%	5,0	0,0	0,0	0,0
Taux de chômage	%	0,0	0,0	0,0	6,8
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0
SITUATION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE					
Taux de travail à temps plein	%	95,0	98,2	94,6	87,6
Taux de travail à temps partiel	%	5,0	1,8	5,4	7,0
Taux de chômage	%	0,0	0,0	0,0	5,4
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0

Graphique B.3.1: Evolution de la situation des diplômés du troisième cycle, selon qu'ils étaient déjà intégrés au marché du travail soit à temps plein soit à temps partiel, par catégories de discipline

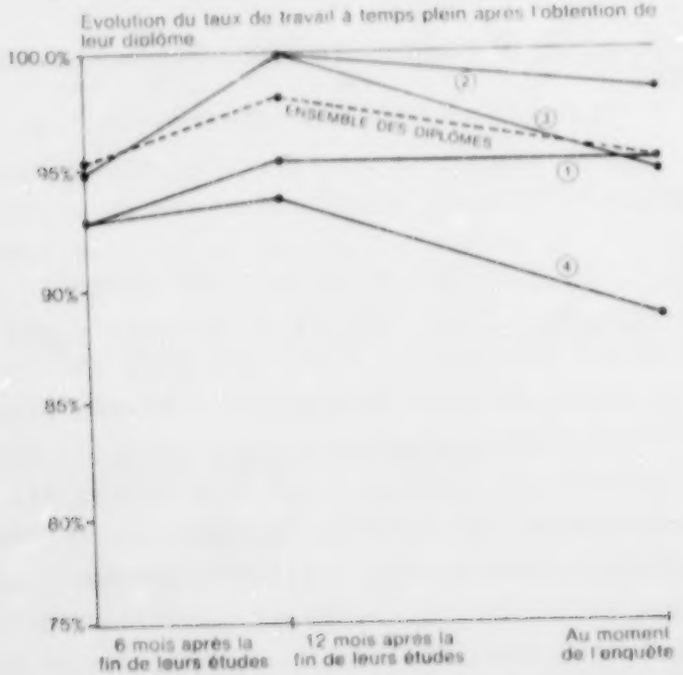

1. Diplômés en Sciences pures ou appliquées déjà intégrés à temps plein au marché de l'emploi
2. Diplômés en Sciences pures ou appliquées déjà intégrés à temps partiel au marché de l'emploi
3. Diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'Education ou en Lettres déjà intégrés à temps plein au marché de l'emploi
4. Diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'Education ou en Lettres déjà intégrés à temps partiel au marché du travail

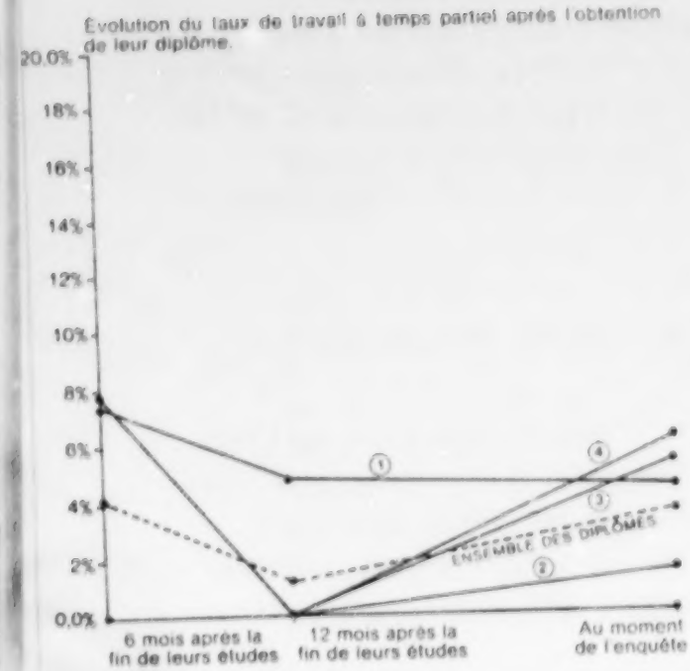

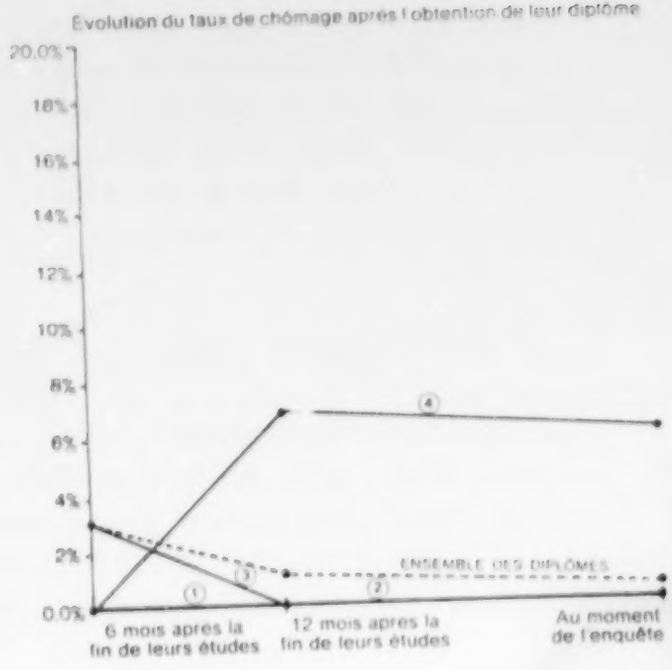

Les caractéristiques de l'emploi des diplômés selon les catégories de discipline

- LE SALAIRE -

Le salaire des diplômés du groupe des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres, est plus élevé que celui des diplômés de l'autre groupe de disciplines (Sciences pures ou appliquées). Cependant, dans la mesure où l'on tient compte de leur ancienneté dans l'emploi actuel, cet écart de salaire est à l'avantage des diplômés du même groupe de spécialités n'ayant travaillé qu'à temps partiel avant d'être diplômés, puisqu'ils ont une expérience moins longue que les diplômés déjà intégrés à temps plein, mais qu'ils ont un salaire à peu près égal à ces derniers diplômés.

- LA CORRESPONDANCE ÉTUDES-TRAVAIL -

En ce qui concerne la correspondance études-travail, l'avantage passe cette fois des diplômés déjà intégrés à temps plein au marché de l'emploi, surtout chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées, chez qui on remarque 32% de diplômés de plus travaillant dans leur domaine, que chez leurs confrères du même groupe de disciplines n'ayant encore travaillé qu'à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme.

- L'UTILITÉ DES ÉTUDES POUR LE TRAVAIL -

Toutefois, quand il s'agit de la perception de l'utilité des études pour le travail, les proportions sont plus élevées chez toutes les catégories de diplômés, notamment chez ceux des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation, ou des Lettres qui se perçoivent ainsi davantage

comme des généralistes que les diplômés de l'autre groupe de spécialités (Sciences pures ou appliquées). Cette perception de soi comme étant un généraliste est surtout répandue dans le groupe des diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres n'ayant travaillé qu'à temps partiel avant d'avoir eu leur diplôme.

- L'EXCLUSIVITÉ DES ÉTUDES POUR LE TRAVAIL -

La perception de l'exclusivité de la formation reçue pour occuper son emploi révèle un certain paradoxe chez les diplômés des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres. En effet, ceux de ces diplômés qui n'étaient déjà intégrés au marché de l'emploi qu'à temps partiel avant d'avoir eu leur diplôme, plus souvent que leurs confrères qui y étaient déjà intégrés à temps plein, perçoivent leurs études comme étant exclusives et cela, bien que travaillant moins souvent dans leur domaine que ces derniers diplômés. Cette perception de l'exclusivité des études chez ceux de ces diplômés qui n'étaient intégrés au marché de l'emploi qu'à temps partiel résulte probablement du fait qu'ils se considèrent comme étant moins facilement remplaçables que leurs confrères plus anciens sur le marché de l'emploi à titre de travailleurs à temps plein.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE SALAIRE -

La satisfaction de l'emploi montre un résultat parfait chez presque toutes les catégories de diplômés. Toutefois, quand cette perception est précisée en fonction du salaire, on remarque alors des différences beaucoup plus importantes. C'est ainsi qu'on peut voir qu'il y a 22% des diplômés en Sciences pures ou appliquées déjà intégrés à temps partiel

avant d'avoir eu leur diplôme qui sont insatisfaits de leur salaire, alors que les diplômés analogues des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres en sont au contraire satisfaits à 100%.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE STATUT DU POSTE -

Le statut du poste satisfait à peu près également tous les diplômés, bien que les diplômés des Sciences pures ou appliquées ayant travaillé à temps partiel avant d'être diplômés, le soient un peu moins que les autres.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LES PRISES DE DÉCISION -

L'influence sur les prises de décision provoque des réactions beaucoup plus diversifiés. Ce sont alors les diplômés des Sciences pures ou appliquées qui se montrent les plus satisfaits, notamment ceux d'entre eux qui n'ont encore travaillé qu'à temps partiel avant d'avoir eu leur diplôme. On observe une situation contraire chez les diplômés de l'autre groupe de spécialités (Sciences pures ou appliquées), les plus anciens à titre de travailleurs à temps plein s'en montrant plus satisfaits que les plus nouveaux.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LES POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT -

Les possibilités d'avancement sont perçues comme étant un peu meilleures par les diplômés du groupe des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres, surtout par ceux d'entre eux qui étaient déjà intégrés à temps plein au marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LES POSSIBILITÉS DE FAIRE DE LA RECHERCHE -

Quant aux possibilités de faire de la recherche, seuls les diplômés plus anciens à titre de travailleurs à temps plein s'en montrent vraiment satisfaits, les plus nouveaux sont insatisfaits dans une proportion de 23% dans le groupe des diplômés des Sciences pures ou appliquées, et de 26% chez ceux de l'autre groupe de spécialités (Sciences humaines, Sciences de l'éducation, Lettres).

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE DÉFI QUE REPRÉSENTE LE POSTE -

Enfin, la proportion des diplômés qui sont satisfaits du défi que représente leur emploi est élevée pour toutes les catégories de diplômés, sauf pour ceux du groupe des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres qui étaient déjà intégrés à temps plein avant d'être diplômés, chez qui il y a 22% d'insatisfaits.

- INDICE GLOBAL -

En somme, si l'on considère l'indice global, on se rend compte que ce sont les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres ayant déjà travaillé à temps plein avant l'obtention de leur diplôme, qui ont la plus basse cote, soit 90. C'est principalement en raison du moins grand défi que représente leur poste, et de leurs risques plus élevés de connaître des préiodes de chômage plus longues, que les diplômés des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres, ont une moins bonne cote que les autres diplômés. Le manque de motivation et les difficultés à faire face au défi que représente la découverte d'un nouvel emploi, ne sont pas compensés dans leur cas soit par la perception d'une plus grande influence

sur les prises de décisions, soit par des possibilités d'avancement ou de faire de la recherche perçues comme étant meilleures, soit par le fait de travailler plus souvent dans son domaine, que ce n'est le cas pour leurs confrères du même groupe de disciplines n'ayant travaillé qu'à temps partiel avant d'être diplômés.

En Sciences pures ou appliquées, les avantages découlant de l'influence exercée sur le processus décisionnel compensent pour les plus nouvellement intégrés au marché de l'emploi à titre de travailleur à temps plein, le fait d'être moins satisfaits de leur salaire, d'avoir moins de possibilités de faire de la recherche, ou de travailler beaucoup moins souvent dans son domaine que les autres diplômés du même champ de spécialisation ayant une expérience plus longue sur le marché de l'emploi à titre de travailleurs à temps plein. Pour l'un et l'autre groupe de diplômés des Sciences pures ou appliquées, leur cote globale est meilleure que celle des diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, soit 107.

TABLEAU C.3.1: Caractéristiques de l'emploi des diplômés du troisième cycle selon qu'ils étaient déjà intégrés au marché de l'emploi, soit à temps plein, soit à temps partiel, par catégories de disciplines

		SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES		SCIENCES HUMAINES LETTRES	
		AVANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AVANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AVANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PLEIN AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME	AVANT DÉJÀ TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL AVANT D'AVOIR OBTENU LEUR DIPLÔME
Salaire annuel moyen	$	25 800,0	29 400,0	.. 900,0	32 [illegible],0
Moyenne de la durée d'occupation de leur emploi actuel	Mois	40,0	30,0	53,0	39,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme utiles	%	93,0	93,0	95,0	100,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme exclusives	%	52,0	30,0	33,0	52,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme correspondant à leur emploi	%	88,0	56,0	71,0	57,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur emploi	%	98,0	100,0	100,0	100,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur salaire	%	90,0	78,0	94,0	100,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits du statut de leur poste	%	92,0	88,0	93,0	92,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur influence sur les prises de décision	%	75,0	98,0	68,0	39,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leurs possibilités d'avancement	%	76,0	75,0	85,0	70,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits des possibilités de faire de la recherche	%	82,0	67,0	81,0	64,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits du défi que représente leur emploi	%	95,0	100,0	78,0	100,0
Indice	Indice	107	107	90	103

QUATRIÈME CHAPITRE:

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, SELON LA PÉRIODE DE LEUR INTÉGRATION AU MARCHÉ DE L'EMPLOI À TITRE DE TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN

Présentation des tableaux du quatrième chapitre

On trouvera dans ce chapitre trois tableaux, soit A, B et C. Ces tableaux sont donc présentés sous la même forme que ceux des chapitres précédents. La spécificité de ce chapitre vient de ce qu'on y a tenu compte du moment où a eu lieu la première intégration des diplômés au marché de l'emploi à titre de travailleurs à temps plein et cela, à l'intérieur d'un intervalle compris entre la période précédant le début du programme de doctorat, et le moment de l'obtention du diplôme de troisième cycle.

On y a également considéré lorsque cela était possible, le secteur d'activités dans lequel cette première intégration à temps plein au marché de l'emploi s'est produite. C'est ainsi que nous avons distingué les secteurs de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire des autres secteurs d'activités.

Les intervalles retenus sont exclusifs, les uns par rapport aux autres, et indiquent le moment où pour la première fois, les diplômés ont exercé régulièrement une activité à temps plein en dehors de leurs études de doctorat. Le premier intervalle concerne donc tous les diplômés qui sont entrés à plein temps sur le marché de l'emploi, avant même d'avoir commencé leurs études de troisième cycle.

Les deuxième et troisième intervalles distinguent les diplômés ayant commencé à exercer régulièrement et à temps plein une autre activité en dehors de leurs études, alors même qu'ils préparaient encore leur doctorat, soit entre le début et la fin du programme de troisième cycle. Le fait d'avoir commencé à travailler dans les

domaines de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire, ou dans un autre domaine que ceux-là distingue le deuxième du troisième intervalle.

Enfin, le quatrième intervalle compte ceux qui ont intégré régulièrement et à temps plein le marché de l'emploi après avoir terminé leur programme d'études, mais avant d'avoir obtenu leur diplôme. De plus, ce dernier moment coïncide avec une activité dans le domaine de l'enseignement universitaire.

Quant aux diplômés n'ayant travaillé qu'après avoir obtenu leur diplôme, on a qu'à se reporter au chapitre deuxième pour connaître les résultats les concernant.

La situation des diplômés au moment de l'enquête

Au moment de l'enquête, on remarque qu'il y a moins de travailleurs à temps plein chez les diplômés ayant commencé à travailler de façon permanente et à temps plein dans le domaine de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire durant leurs études de doctorat, soit de 10% à 15% de moins que chez les autres diplômés. En contrepartie, parmi ces derniers diplômés il y en a beaucoup plus qui travaillent à temps partiel, soit 13,5% comparativement à 0,0% chez les autres diplômés.

Enfin, on ne trouve des diplômés inactifs que chez les diplômés intégrés dans la recherche publique ou l'enseignement universitaire, soit au cours de leurs études, soit quelque temps après.

La mobilité des diplômés depuis la fin de leurs études

Quant aux emplois à temps plein depuis la fin de leurs études, les moyennes indiquent une plus forte mobilité chez les diplômés qui étaient intégrés au marché de l'emploi avant le début de leur programme de doctorat, ceux-ci ayant occupé 1,7 emploi à temps plein depuis la fin de leurs études. Chez les autres diplômés la mobilité depuis la fin de leurs études est plutôt faible, les plus mobiles n'ayant occupé que 1,2 emploi à temps plein.

Le chômage des diplômés depuis la fin de leurs études

Enfin, si l'on ne remarque pas de chômage chez les diplômés qui étaient déjà intégrés régulièrement et à temps plein au marché de l'emploi et cela, peu importe la période qu'ils avaient choisie pour le faire, ce fait ne signifie pas que ces diplômés n'aient pas connu le chômage depuis la fin de leurs études. C'est surtout chez les diplômés les plus anciens et les plus nouveaux à titre de travailleurs permanents à temps plein que le chômage a été le plus ressenti au cours de la période de référence, leurs moyennes de semaines de chômage ayant été de 5,0 semaines et de 6,5 semaines respectivement, au cours de cette période.

La correspondance études-travail

En ce qui concerne les emplois permanents, ce sont les diplômés ayant commencé à travailler à temps plein

dans les domaines de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire durant leurs études qui en ont la plus faible proportion, soit environ 85%. Ce sont également ces mêmes diplômés ainsi que ceux qui, au même moment, ont débuté à temps plein dans des domaines autres que ceux de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire qui au moment de l'enquête occupent le moins souvent un emploi relié à leurs études.

TABLEAU A.4: La situation des diplômés du troisième cycle au moment de l'enquête selon la période à laquelle ils ont commencé à travailler régulièrement à temps plein

		INTÉGRÉS AVANT LE DÉBUT DU PROGRAMME DE DOCTORAT	INTÉGRÉS DURANT LEURS ÉTUDES DANS DES DOMAINES AUTRES QUE LA RECHERCHE PUBLIQUE OU L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE	INTÉGRÉS DURANT LEURS ÉTUDES DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE OU DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE	INTÉGRÉS APRÈS LA FIN DU PROGRAMME MAIS AVANT L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, DANS L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE (1)
Travaillent à temps plein	%	100,0	100,0	84,2	94,9
Travaillent à temps partiel	%	0,0	0,0	13,5	0,0
Sont en chômage	%	0,0	0,0	0,0	0,0
Sont inactifs	%	0,0	0,0	2,4	5,1
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'emplois à temps plein depuis la fin de leurs études	NOMBRE	1,7	1,1	1,1	1,2
Nombre de semaines de chômage depuis la fin de leurs études	SEM.	5,0	0,5	2,5	6,5
EN EXCLUANT CEUX QUI SONT EN CHOMAGE OU QUI SONT INACTIFS					
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent	%	95,3	87,4	84,7	92,8
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent relié à leurs études	%	69,3	51,5	56,2	92,8
Proportion de ceux qui ont un emploi permanent non-relié à leurs études	%	26,0	35,9	28,5	0,0

(1) Ces résultats reposent sur moins de 30 observations

Au contraire, les diplômés s'étant intégrés à temps plein au marché de l'emploi dans le domaine de l'enseignement universitaire après la fin de leur programme d'études sont ceux qui ont le plus souvent un emploi dans leur domaine, soit 92,8% d'entre eux.

L'évolution de la situation des diplômés selon la période d'intégration au marché de l'emploi

Au cours de la période de référence, le taux de travail à temps plein s'est révélé faible pour les diplômés qui, durant leurs études, se sont intégrés à temps plein dans les domaines de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire. Ce sont aussi ces mêmes diplômés qui ont travaillé le plus souvent à temps partiel au cours de cette même période.

Quant au taux de chômage, il a été accentué au début de la période pour les diplômés qui se sont intégrés les derniers au marché de l'emploi, du moins pour ceux d'entre eux qui l'ont fait dans le domaine de l'enseignement universitaire, puisqu'il y atteint alors 5,2%. Par la suite, ce sont les diplômés qui se sont intégrés à temps plein au marché de l'emploi dans des domaines autres que la recherche publique ou l'enseignement universitaire qui ont été le plus touchés par le chômage.

TABLEAU B.4: Évolution de la situation des diplômés du troisième cycle selon la période à laquelle ils ont commencé à travailler régulièrement à temps plein

		DIPLÔMÉS AVANT LE DÉBUT DU PROGRAMME DE FORMATION	DIPLÔMÉS DURANT LEURS ÉTUDES MAIS PEU AVANT LA DÉLIVRANCE DE L'ATTESTATION FINALE	DIPLÔMÉS DURANT LEURS ÉTUDES DANS LE DERNIER TIERS DE LA DURÉE DU PROGRAMME	DIPLÔMÉS APRÈS LA FIN DU PROGRAMME MAIS AVANT L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME, DANS L'ESPOIR D'OBTENIR UN DOCTORAT (1)
SITUATION 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES					
Taux de travail à temps plein	%	93,0	100,0	90,1	94,8
Taux de travail à temps partiel	%	3,4	0,0	9,9	0,0
Taux de chômage	%	1,7	0,0	0,0	5,2
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0
SITUATION 12 MOIS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES					
Taux de travail à temps plein	%	99,5	96,2	94,6	100,0
Taux de travail à temps partiel	%	0,5	0,0	5,4	0,0
Taux de chômage	%	0,0	3,8	0,0	0,0
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0
SITUATION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE					
Taux de travail à temps plein	%	100,0	100,0	86,2	100,0
Taux de travail à temps partiel	%	0,0	0,0	13,8	0,0
Taux de chômage	%	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	%	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Ces résultats reposent sur moins de 30 observations

Graphique B.4: Evolution de la situation des diplômes du troisième cycle, selon la période à laquelle ils ont commencé à travailler régulièrement à temps plein

Evolution du taux de travail à temps plein après l'obtention de leur diplôme

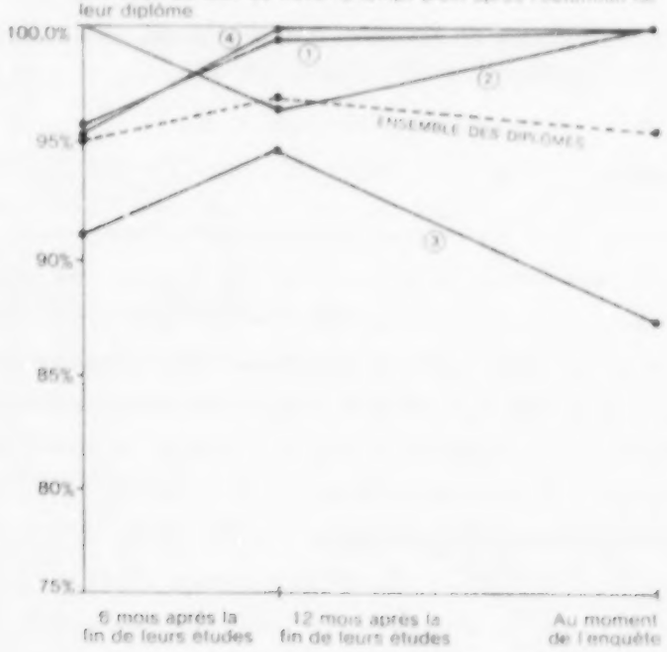

1. Diplômés qui ont commencé à travailler de façon permanente avant le début de leur programme de doctorat
2. Diplômés qui ont commencé à travailler durant leurs études de doctorat, dans des domaines autres que la recherche publique ou l'enseignement universitaire
3. Diplômés qui ont commencé à travailler durant leurs études de doctorat, dans les domaines de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire
4. Diplômés qui ont commencé à travailler à temps plein après la fin de leur programme d'études, mais avant l'obtention de leur diplôme, dans le domaine de l'enseignement universitaire

Evolution du taux de travail à temps partiel après l'obtention de leur diplôme

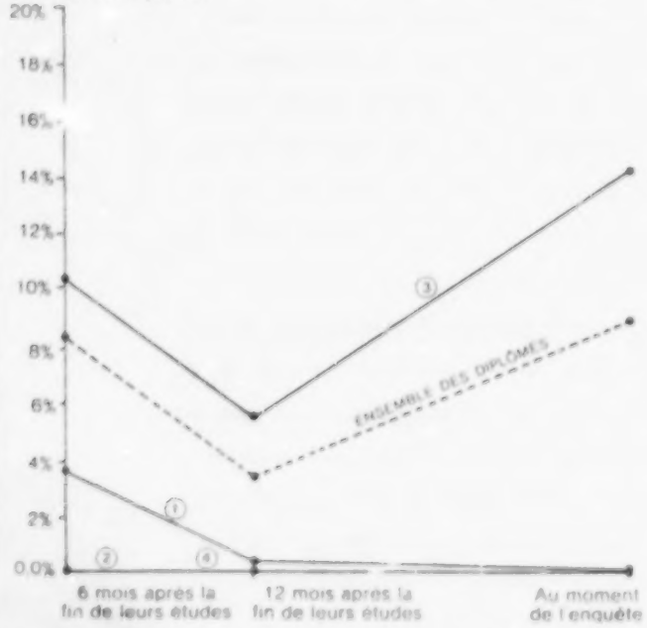

Evolution du taux de chômage après l'obtention de leur diplôme

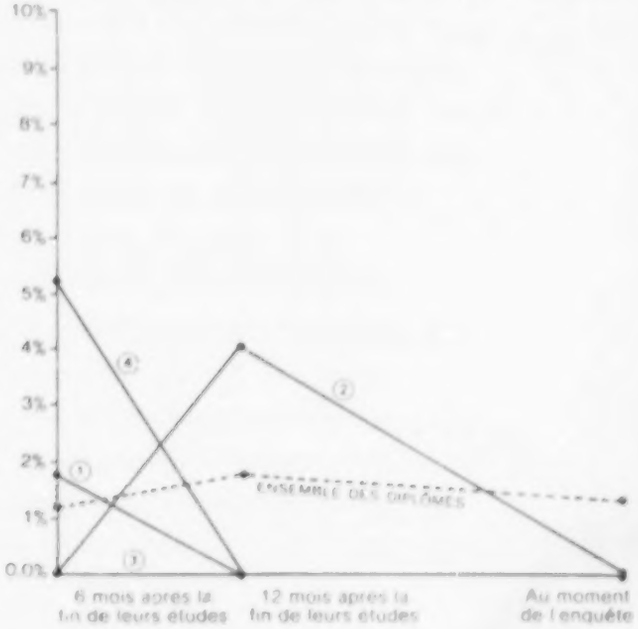

Les caractéristiques de l'emploi des diplômés selon la période à laquelle ils ont commencé à travailler régulièrement

- LE SALAIRE -

On observe les salaires les plus élevés chez les diplômés intégrés dans les domaines de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire soit, au cours de leurs études, soit quelque temps après, leurs salaires étant plus élevés de 1 500 $ à 2 000 $ par an que ceux des autres diplômés.

- LA CORRESPONDANCE ÉTUDES-TRAVAIL -

Quant à la correspondance études-travail, elle est très adéquate chez les diplômés, qui les derniers, ont débuté à temps plein avant l'obtention de leur diplôme. Cette correspondance études-travail est passablement moins satisfaisante chez les diplômés qui, à une période antérieure à ces derniers diplômés, se sont intégrés au marché de l'emploi pour y occuper un emploi à temps plein.

- L'UTILITÉ DES ÉTUDES POUR LE TRAVAIL -

Les diplômés qui, soit les premiers, soit les derniers, ont commencé à travailler régulièrement à temps plein avant d'avoir obtenu leur diplôme, perçoivent davantage leurs études comme étant utiles à leur travail que les diplômés qui, durant leurs études, se sont intégrés à temps plein au marché de l'emploi.

- L'EXCLUSIVITÉ DES ÉTUDES PAR RAPPORT AU TRAVAIL -

Ce sont les diplômés qui, durant leurs études, se sont intégrés à temps plein au marché de l'emploi, dans des domaines autres que ceux de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire, qui perçoivent le moins leurs études comme étant exclusives en ce qui concerne

leur champ d'activités professionnelles, soit seulement 18% d'entre eux comparativement à 49% des diplômés dans le cas le meilleur. En somme, ce sont ces derniers diplômés qui travaillent le plus souvent dans des domaines qui sont éloignés de leurs études.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE SALAIRE -

Concernant la satisfaction de l'emploi, les résultats sont élevés chez tous les diplômés, puisque seulement 4% des diplômés s'étant intégrés durant leurs études dans des domaines d'activités extérieurs à la recherche publique ou à l'enseignement universitaire, étaient insatisfaits. Toutefois, lorsqu'on leur demande de préciser cette perception en fonction de leur salaire, des différences apparaissent. Ce sont alors les diplômés les plus récents à titre de travailleurs à temps plein et travaillant dans le domaine de l'enseignement universitaire qui sont les plus insatisfaits de leur salaire et de beaucoup.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE STATUT DU POSTE -

Lorsqu'il est question du statut du poste, on remarque une situation contraire, ces mêmes diplômés du domaine de l'enseignement universitaire dont il est question au paragraphe précédent s'en montrant les plus satisfaits. Ce sont alors les diplômés qui, durant leurs études, se sont intégrés à temps plein dans des domaines autres que la recherche publique ou l'enseignement universitaire qui sont les plus insatisfaits à cet égard.

- LA SATISFACTION CONCERNANT L'INFLUENCE SUR LES PRISES DE DÉCISION -

En ce qui concerne l'influence sur les prises de décision, ce sont aussi les diplômés des domaines autres que la recherche publique ou l'enseignement universitaire qui en sont les plus insatisfaits, surtout ceux d'entre eux qui

ont commencé à travailler régulièrement à temps plein durant leurs études.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LES POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT -

Quant aux possibilités d'avancement, elles ne sont fréquemment perçues comme faibles que par les diplômés qui s'étaient intégrés durant leurs études à des domaines autres que la recherche publique ou l'enseignement universitaire. Il en est de même en ce qui concerne les possibilités de faire de la recherche.

- LA SATISFACTION CONCERNANT LE DÉFI QUE REPRÉSENTE LE POSTE -

Lorsqu'il s'agit du défi que représente leur emploi, ce sont surtout les diplômés des domaines de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire qui expriment le plus leur satisfaction.

- INDICE GLOBAL -

La même remarque vaut quand on considère l'indice global, qui est plus élevé chez ces mêmes diplômés, notamment chez ceux d'entre eux qui se sont intégrés au marché de l'emploi seulement après avoir terminé leur programme d'études et qui ont débuté dans le domaine de l'enseignement universitaire.

Donc, malgré l'insatisfaction concernant leurs salaires, les diplômés les plus récemment intégrés au marché de l'emploi et qui ont attendu d'avoir terminé leur programme d'études pour le faire, du moins ceux d'entre eux à l'avoir fait dans le domaine de l'enseignement universitaire, sont les diplômés qui connaissent en définitive les meilleures conditions d'emploi, dans le sens qu'ils peuvent mieux que les autres diplômés utiliser leurs connaissances, les développer, et entretenir ainsi une source de motivation et de défi.

TABLEAU C.4: Caractéristiques de l'emploi des diplômés du troisième cycle qui travaillaient à temps plein au moment de l'enquête selon la période à laquelle ils ont commencé à travailler régulièrement à temps plein

		Inscrits avant le début du programme de doctorat	Inscrits durant leurs études dans des domaines autres que la recherche publique ou l'enseignement universitaire	Inscrits durant leurs études dans le domaine de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire	Inscrits après la fin du programme mais jugent l'orientation de leur diplôme dans l'enseignement universitaire (1)
Salaire annuel moyen	$	30 900,0	30 600,0	32 600,0	32 500,0
Moyenne de la durée d'occupation de leur emploi actuel	MOIS	38,0	59,0	52,0	44,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme utiles	%	100,0	89,0	91,0	100,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme exclusives	%	42,0	18,0	44,0	49,0
Proportion des diplômés qui perçoivent leurs études comme correspondant à leur emploi	%	74,0	64,0	70,0	93,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur emploi	%	100,0	96,0	100,0	100,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur salaire	%	93,0	100,0	94,0	77,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits du statut de leur poste	%	95,0	86,0	91,0	100,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leur influence sur les prises de décision	%	61,0	54,0	93,0	76,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits de leurs possibilités d'avancement	%	87,0	54,0	85,0	91,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits des possibilités de faire de la recherche	%	83,0	55,0	81,0	93,0
Proportion des diplômés qui sont satisfaits du défi que représente leur emploi	%	77,0	83,0	96,0	100,0
Indice	Moyenne	91	86	106	112

CINQUIÈME CHAPITRE:

PROPORTIONS CUMULATIVES DES DIPLÔMÉS À S'ÊTRE INTÉGRÉS DE FACON PERMANENTE AU MARCHÉ DE L'EMPLOI AUX DIFFÉRENTS INTERVALLES DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Dans ce chapitre, nous n'avons pas comme au chapitre précédent, considéré un même diplômé qu'à un seul moment, soit celui où il avait commencé à travailler à temps plein de façon permanente. Nous avons plutôt voulu représenter ici, la proportion cumulative des diplômés qui au cours de la période de référence, ont commencé à travailler de façon permanente, soit à temps plein, soit à temps partiel, avant l'obtention de leur diplôme. La période de référence débute avant que ne commence le programme d'études de troisième cycle et se termine juste avant l'obtention du diplôme de doctorat. Les résultats qu'on trouvera dans ce chapitre donnent donc les proportions cumulatives des diplômés à s'être intégrés successivement au marché de l'emploi au cours de cette période.

C'est ainsi que du début à la fin de la période de référence, la proportion des diplômés ayant commencé à travailler régulièrement avant d'avoir eu leur diplôme (1) passe de 38,9% au début, à 90% à la fin (tableau A.5). Somme toute, 90% des diplômés ont commencé à travailler régulièrement soit à temps plein, soit à temps partiel, avant

---

(1) Il y a un minimum de 90% des diplômés à avoir commencé à travailler régulièrement avant d'avoir obtenu leur diplôme. A cause des contraintes du questionnaire, il nous a été impossible de connaître pour certains diplômés (ceux ayant occupé plusieurs emplois à temps plein depuis la fin de leurs études et dont l'emploi actuel avait été occupé à une date antérieure à celle de l'obtention de leur diplôme), s'ils avaient commencé à travailler régulièrement avant d'avoir obtenu leur diplôme. C'est ainsi que nous n'avons pu tenir compte des diplômés qui, entre la fin de leurs études et l'obtention de leur diplôme, se sont intégrés dans d'autres domaines que celui de l'enseignement universitaire ou qui n'ont alors débuté dans l'enseignement universitaire qu'à temps partiel. Nous voyons cependant que cela représente une faible proportion des diplômés ayant commencé à travailler régulièrement avant d'avoir obtenu leur diplôme.

d'avoir obtenu leur diplôme. Par ailleurs, au nombre des diplômés arrivés sur le marché de l'emploi avant l'obtention de leur diplôme, il y en avait 33,7% à avoir commencé à travailler régulièrement à temps plein dans le domaine de l'enseignement universitaire (tableau A.5).

Il y a d'abord eu, au début de la période, 38,9% des diplômés qui ont commencé à travailler de façon permanente avant même d'avoir entrepris leur programme de doctorat. Parmi ces mêmes diplômés, 90,3% avaient interrompu leurs études pour occuper un emploi régulier à temps plein, et 9,7% l'avaient fait pour un emploi régulier à temps partiel. Les proportions varient assez peu d'un groupe de disciplines à l'autre à ce sujet.

A la période suivante, soit celle qui commence avec le début du programme de doctorat et qui se termine à la fin de celui-ci, on remarque que la proportion des diplômés ayant un emploi régulier atteint 72,4%. Parmi ceux-ci, 32,8% avaient débuté dans un emploi régulier à temps plein, et 67,2% dans un emploi régulier à temps partiel. On remarque cependant des différences selon les groupes de disciplines concernées. Les travailleurs à temps partiel sont beaucoup plus nombreux chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées que chez ceux de l'autre groupe de disciplines (Sciences humaines, Sciences de l'éducation, Lettres) soit 75,1% dans le premier groupe de diplômés comparativement à 57,9% chez les diplômés de l'autre groupe. Réciproquement, le nombre des travailleurs ayant commencé à travailler régulièrement à temps plein représente alors une proportion de 24,9% chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées, et de 42,1% chez les diplômés de l'autre groupe de disciplines (Sciences humaines, Sciences de l'éducation, Lettres).

Enfin, à la dernière période, soit celle qui commence après la fin du programme de doctorat et qui se termine avec l'obtention du diplôme de doctorat, la proportion des travailleurs réguliers atteint 90%, dont 33,7% ayant commencé à travailler régulièrement à temps plein dans le domaine de l'enseignement universitaire.

Ces mêmes diplômés de l'enseignement universitaire comptent donc pour une part importante de ceux ayant commencé à travailler régulièrement à temps plein avant d'avoir obtenu leur diplôme, puisqu'ils représentent environ 54,0% des diplômés qui sont ainsi entrés sur le marché de l'emploi au cours de la période de référence (62,5%).

En Sciences pures ou appliquées, la proportion globale des diplômés à s'être intégrés régulièrement au marché de l'emploi est moins forte que chez les diplômés de l'autre groupe de disciplines, soit 82,8%, comparativement à 98,9% chez ceux de l'autre groupe (Sciences humaines, Sciences de l'éducation, Lettres). Les différences entre diplômés des deux groupes de disciplines sont encore plus accusées quand on considère pour chacun des groupes la proportion des travailleurs à temps plein du domaine de l'enseignement universitaire par rapport à l'ensemble des travailleurs à temps plein. Cette proportion est alors de 37,0% chez les diplômés des Sciences pures ou appliquées (17,1%/46,1%), comparativement à 65,7% chez ceux des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres (54,2%/82,5%).

En somme, en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, les diplômés ont beaucoup plus souvent que les autres diplômés (Sciences pures ou appliquées) commencé à travailler à temps plein et de façon permanente

dans le domaine de l'enseignement universitaire. C'est le cas de 54,2% des diplômés du premier groupe qui, avant d'avoir obtenu leur diplôme, ont commencé à travailler de façon permanente, soit à temps plein, soit à temps partiel, et de seulement 17% des diplômés correspondants en Sciences pures ou appliquées.

D'ailleurs, le fait d'avoir débuté dans un travail à temps plein avant l'obtention du diplôme est plus fréquent chez les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres que chez les diplômés de l'autre groupe de disciplines (Sciences pures ou appliquées). C'est le cas de 83,4% des diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, et de seulement 55,7% des diplômés en Sciences pures ou appliquées.

En contrepartie, les diplômés en Sciences pures ou appliquées ont plus souvent que les autres diplômés débuté dans un travail régulier à temps partiel avant d'avoir obtenu leur diplôme, soit 44,3% d'entre eux, comparativement à 16,6% des diplômés de l'autre groupe de spécialités.

TABLEAU A.5: Proportion des diplômés du troisième cycle à avoir commencé à travailler de façon permanente avant d'avoir obtenu leur diplôme selon les divers intervalles de la période de référence

	SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	SCIENCES HUMAINES, SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET LETTRES	TOTAL	
Avant le doctorat, ont interrompu le cours de leurs études pour occuper un emploi régulier	31,9	47,5	38,9	
Dont ceux qui l'ont fait pour occuper un emploi régulier à temps plein	93,7	87,6	90,3	100,0
Dont ceux qui l'ont fait pour occuper un emploi régulier à temps partiel	6,3	12,4	9,7	
Ont commencé à travailler régulièrement au cours de leurs études de doctorat	70,5	74,9	72,4	
Dont ceux qui ont occupé un emploi régulier à temps plein	24,9	42,1	32,8	100,0
Dont ceux qui ont occupé un emploi régulier à temps partiel	75,1	57,9	67,2	
Ont commencé à travailler régulièrement avant d'avoir obtenu leur diplôme de doctorat	82,8	98,9	90,0	
Dont ceux qui ont occupé un emploi régulier à temps plein avant d'avoir obtenu leur diplôme	55,7	83,4	69,4	100,0
Dont ceux qui ont occupé un emploi régulier à temps partiel avant d'avoir obtenu leur diplôme	44,3	16,6	30,6	
Dont ceux qui ont commencé à travailler régulièrement à temps plein dans l'enseignement universitaire avant d'avoir obtenu leur diplôme	17,1	54,2	33,7	

CONCLUSION

Pour conclure, rappelons que le taux de chômage des diplômés du troisième cycle est de 0,7%. Ce taux varie cependant selon que ces diplômés avaient ou non commencé à travailler de façon permanente avant d'avoir obtenu leur diplôme. En effet, au moment de l'enquête, le taux de chômage était de 3,3% chez les diplômés n'ayant pas commencé à travailler régulièrement soit à temps plein, soit à temps partiel, avant d'avoir obtenu leur diplôme, comparativement à seulement 0,4% chez les diplômés qui avaient déjà un emploi régulier avant d'avoir obtenu ce diplôme. Ce fait confirme donc les résultats d une autre recherche menée en France (C.E.R.E.Q.) (1), à savoir que le taux de chômage chez les diplômés n'étant pas déjà sur le marché de l'emploi avant d'avoir obtenu leur diplôme et ayant terminé leur thèse avant d'avoir commencé à travailler, est beaucoup plus important que chez les autres diplômés.

Cependant, c'est surtout chez les diplômés du groupe des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres, que cette constatation se vérifie. Au moment de l'enquête, on n'observe en effet aucune différence du taux de chômage chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées, selon qu'ils avaient ou non commencé à travailler de façon permanente avant d'avoir obtenu leur diplôme, bien que ces diplômés aient fréquemment connu le chômage au cours de la période de référence.

Au contraire, chez les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, les différences du taux de chômage sont beaucoup plus importantes selon qu'ils avaient ou non commencé à travailler de façon permanente avant l'obtention de leur diplôme. En effet, chez les diplômés qui étaient déjà intégrés au marché de l'emploi avant d'avoir obtenu leur diplôme, le chômage au

---

(1) C.E.R.E.Q.: La formation par la recherche et l'emploi: les docteurs de troisième cycle, Dossier no 22, nov. 79.

moment de l'enquête est de 0,9%, alors qu'il est beaucoup plus important chez les diplômés du même groupe de disciplines n'ayant jamais travaillé régulièrement avant d'avoir eu leur diplôme. Toutefois, le petit nombre de diplômés faisant partie de ce dernier regroupement, nous a empêché de donner les statistiques les concernant. Tout indique cependant que leur taux de chômage est de l'ordre de 10%, ce qui est très important en comparaison des taux observés chez les autres catégories de diplômés.

Donc, le fait d'avoir ou non commencé à travailler régulièrement soit à temps plein, soit à temps partiel avant d'avoir obtenu son diplôme, d'avoir ou non rédigé sa thèse au préalable influence surtout le taux de chômage des diplômés du groupe des Sciences humaines, des Sciences de l'éducation ou des Lettres. Ce fait révèle une tendance analogue à celle observée dans le cadre de l'étude française déjà mentionnée précédemment (C.E.R.E.Q.).

Quant au groupe de diplômés ayant commencé à travailler de façon permanente avant d'avoir obtenu leur diplôme, on y remarque aussi des différences selon que leur intégration au marché de l'emploi s'était alors effectuée avec l'occupation d'un emploi soit à temps plein, soit à temps partiel. Chez les diplômés qui avaient occupé un emploi régulier à temps plein avant d'avoir eu leur diplôme, on constate au moment de l'enquête que leur taux de chômage est inexistant, alors que celui-ci est de 1,4% chez les diplômés qui n'avaient eu qu'un emploi régulier à temps partiel au préalable.

Toutefois c'est seulement chez les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres,

que l'on trouve des différences en regard du taux de chômage, alors qu'on n'en observe aucune à ce sujet chez les diplômés en Sciences pures ou appliquées. Chez les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, le taux de chômage est inexistant chez ceux d'entre eux ayant commencé à travailler régulièrement à temps plein avant d'être diplômés, et il est de 5,4% chez les diplômés l'ayant alors fait seulement à temps partiel.

Cette dernière constatation pour les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, confirme donc l'importance en ce qui concerne le chômage, d'une intégration au marché de l'emploi précédant l'obtention de leur diplôme.

Le fait pour ces diplômés d'avoir commencé à travailler régulièrement, même à temps partiel, avant l'obtention de leur diplôme diminue environ de moitié leur taux de chômage.

Enfin, si l'on considère la période à laquelle les diplômés, avant d'avoir obtenu leur diplôme, ont commencé à travailler régulièrement à temps plein et que l'on tient compte en même temps du domaine d'activités dans lequel ils ont commencé à exercer leurs fonctions, on s'aperçoit au moment de l'enquête, que leur taux de chômage est inexistant pour toutes les catégories retenues (tableau B.4).

Le fait de s'être intégré de façon permanente au marché de l'emploi avant l'obtention de son diplôme, et cela peu importe la période à laquelle leur intégration s'est produite, contribue donc grandement à éliminer les risques du chômage chez tous les diplômés. Cependant leur

intégration plus tardive au marché de l'emploi n'est pas sans leur causer quelques problèmes au début de la période d'intégration.

De même, le fait de s'être intégrés dans d'autres domaines d'activités que ceux de la recherche publique ou de l'enseignement universitaire leur occasionne quelques problèmes de chômage et cela, même s'ils ont commencé à travailler relativement tôt avant d'obtenir leur diplôme.

Donc, pour les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres, le fait de n'avoir travaillé régulièrement qu'à temps partiel avant l'obtention de leur diplôme leur occasionne un taux de chômage de 5,4%, ce qui n'est pas le cas pour les diplômés en Sciences pures ou appliquées. Le fait d'avoir attendu longtemps pour commencer à travailler de façon permanente, soit après l'obtention du diplôme et la rédaction de la thèse, diminue encore plus leurs chances d'éviter le chômage, puisque le taux de chômage alors relevé chez ces mêmes diplômés est de l'ordre de 10%.

En somme, les diplômés en Sciences humaines, en Sciences de l'éducation ou en Lettres connaissent des conditions d'intégration au marché de l'emploi, beaucoup plus difficiles que les diplômés en Sciences pures ou appliquées, et chez les diplômés du premier groupe, ce sont principalement les diplômés en Lettres qui sont les plus touchés par le manque de travail, puisque leur taux de chômage au moment de l'enquête est d'environ 7,5%.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction des politiques et plans

8283-088 28-1573